

ANDOY-WIERDE



LE CRESPON

N° 46 - AVRIL 2004

Philippe de Jambline, bourgmestre de 1964 à 1976

Crapauds, grenouilles, salamandres et tritons

Marie-Jeanne Storm, institutrice maternelle

Jules et Alfred Mélotte

La vie au village pendant la guerre 40-45

L'abbé Guillaume, dernier curé résident



SOMMAIRE

Le temps des bourgmestres (suite 13 et dernière)	
De 1964 à 1976 – Philippe de Jamblinne.....	4
Une personnalité qui sort de l'ordinaire, un dernier bourgmestre particulièrement actif	
Crapauds, grenouilles, salamandres et tritons...	
...en voie de disparition.....	16
Pour faire plus ample connaissance avec ces batraciens, à première vue répugnants mais très intéressants ! Il faut sauver le triton crêté !	
Marie-Jeanne Storm, institutrice maternelle à Andoy de 1964 à 1999	21
Une institutrice qui a fait avec enthousiasme et compétence tout ce qu'il fallait pour rendre ses enfants heureux de venir à l'école ! Son père, René Storm, représentant de la firme Mélotte, fait un peu partie de l'histoire de notre village...	
Deux bienfaiteurs de l'agriculture : Jules et Alfred Mélotte	31
Les pères de l'écrémeuse et de la charrue double brabant	
Images de chez nous pendant la seconde guerre (troisième partie)	33
Ou comment les Allemands nous ont rendu la vie très, très difficile	
Paroisses orphelines	41
L'abbé Guillaume a peut-être été le dernier curé résident du village. Portrait.	

L'abondance des matières nous contraint à reporter encore la publication de la carte du village au moment de la guerre ; veuillez nous en excuser.

Abonnements : quatre euros pour les deux numéros annuels à virer au compte 001-2035555-86 de l'ASBL Le Crespon, 5100, Wierde.

Trésorier : Marcel Bertrand

Rédacteurs : José Bette, Nicolas Bette et Géo Donnet

Recherche et dépouillement des archives : Albert Delvaux

Mise en page : Etienne Lestrade

Éditeur responsable : Géo Donnet, 17, rue du Vieux Fermier, 5100, Wierde

Téléphone : 081400685

Numéro dépôt légal : ISSN 1378 - 5338

À PROPOS DU CHÂTEAU DE LA PERCHE

Dans le numéro précédent j'ai commencé l'histoire du château de la Perche par cette phrase malheureuse : " La trace la plus ancienne que nous en connaissions apparaît sur une carte de 1692 " alors qu'une trace plus ancienne encore existe dans le terrier (liste des propriétés) des faubourgs ou banlieue de Namur, établi en 1612 (quatre-vingts ans plus tôt !). On y trouve : " La cense de Lardinois le Jeune, à la Perse dudit Andoy, que tient par valet et servantes, une charrue... ". C'était une des cinq fermes d'Andoy recensées dans ce document, une ferme relativement modeste par rapport à celles de l'abbaye de Géronsart et du château d'Andoy qui exploitaient chacune trois charrues. Rappelons qu'une "charrue " valait environ trente bonniers et un bonnier un peu moins d'un hectare ; je dis rappelons parce que tout cela a été présenté en détail dans le numéro 31 de décembre 1998 ! ...

Plus loin, dans le même article, on pouvait lire : " André de Pierpont a loué le château de 1944 à 1952 à quelqu'un dont nous n'avons pas retrouvé le nom ". Ces locataires inconnus étaient Monsieur et Madame Georges Servais et leurs nombreux enfants. Louis Servais était directeur des Moulins de la Dyle (à Louvain). Une des filles, Marie-Thérèse, a épousé Edouard Massin.

Merci à Monsieur Beckers et Madame Generet de nous avoir donné ce complément d'information.

À PROPOS DU CHÂTEAU DE WIERDE

L'histoire du château de Wierde a été racontée dans le numéro 15 d'octobre 93. Il convient de compléter la liste des propriétaires de la façon suivante.

Emma de Jamblinne, épouse d'Edmond de Pierpont, est morte le 9 mars 1927 à soixante-quatre ans ; c'est Eva de Pierpont qui a hérité du château et elle y a habité seule après la mort de sa mère. Roger de Kerkhove, né à Namur le 30 juillet 1918, fils de C. de Kerkhove et de Marie-Thérèse de Pierpont a racheté le château à sa tante Eva en 1942, après son mariage avec Françoise Moncheur (alors âgée de vingt et un ans). Ils y sont restés jusqu'en 1962 date à laquelle ils l'ont revendu à Philippe de Jamblinne et Marguerite t'Sertevens.

À PROPOS DU CARREFOUR DE LA PERCHE

Le 1^{er} février, vers deux heures du matin, un nouvel accident a endeuillé ce carrefour. La Ford de madame Claessens, d'Yvoir, qui venait de la salle Lizée, où elle avait repris deux adolescents, a été percutée de plein fouet par une Renault Clio qui venait de Namur. Trois blessés dans la Ford dont un très grave !

Combien de victimes faut-il donc aux dieux qui gouvernent nos routes pour qu'ils s'émeuvent et arrêtent le massacre ?

LE TEMPS DES BOURGMESTRES

(suite 13 et dernière)

De 1964 à 1976 : Philippe de Jamblinne

Résistant, ingénieur, et cetera

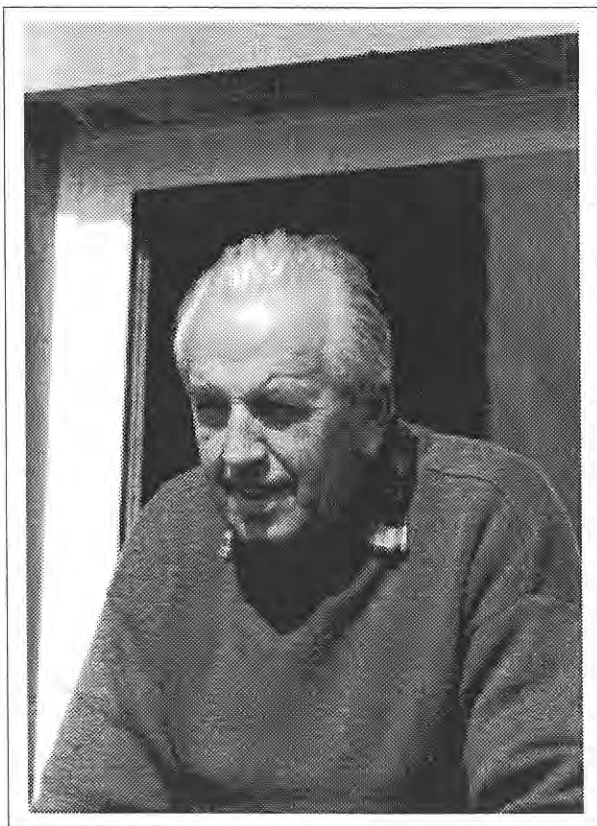
Le scoutisme, la Résistance, la campagne de Hollande, polytechnique, l'occupation de l'Allemagne, des expéditions en Antarctique, de grands chantiers de génie civil, une intense activité sociale, deux mandats de bourgmestre, une famille nombreuse, une vaste propriété à entretenir... une vie richement remplie, généreusement donnée... La vie de Philippe de Jamblinne.

Sa période scout (il la termine comme Akéla) est parallèle à ses études au collège Saint-Jean Berckmans (un collège des jésuites à Bruxelles) ; ses vacances, avec ses frères et sœurs (il est le troisième d'une famille de six, cinq gar-

çons et une fille) il les passe à Sainte-Marie sur Semois chez ses grands-parents maternels ; Sainte-Marie c'est au fond des Ardennes, entre Florenville et Arlon. Il y a vécu des vacances inoubliables avec un grand-père qui avait de la classe ; à preuve, ce souvenir qu'il aimait raconter. Un jour, après avoir avec son petit-fils marqué des arbres qui devaient être abattus, à la sortie du bois il s'est retourné et a enlevé son chapeau. " Que fais-tu grand-père ? " " Je salue les arbres que je viens de condamner et je leur demande pardon ".

Après des humanités gréco-latines, il entreprend une première candidature d'ingénieur à Louvain-la-Neuve. Mais c'est la guerre et pour échapper aux réquisitions pour le travail obligatoire en Allemagne (le STO) il se réfugie à Sainte-Marie ; il gagne dans le maquis ardennais ses médailles de résistant armé. En septembre 44, à vingt et un ans, il s'engage dans la brigade Piron avec laquelle il participe à la campagne de Hollande et au début de l'occupation de l'Allemagne.

En 46 il revient en Belgique pour achever ses études. À l'Ecole Royale Militaire, section po-



Un géodésien à l'œuvre.



lytechnique, promotion 101A. Il en sort lieutenant d'artillerie et passe alors d'une garnison à l'autre au gré des exigences de la vie militaire de l'époque : Brasschaet (à l'Ecole d'artillerie), Saive, Ludenscheid, Siegen, Spich...

Géodésien dans l'Antarctique

En 58, le destin (fortement influencé par le directeur de l'Artillerie) l'amène à l'Institut géographique militaire, à Bruxelles ; une mutation qui va le conduire au pôle Sud en tant que géodésien.

Mais qu'est-ce que c'est un géodésien ? Et qu'est-il allé faire au pôle Sud ?

Un petit bout d'Histoire est nécessaire pour répondre à ces questions.

L'aventure belge dans l'Antarctique a commencé avec l'expédition d'Adrien de Gerlache, d'août 1897 à novembre 1899, sur le trois-mâts la Belgica, dans des conditions épouvantables... le navire est resté prisonnier des glaces pendant un an...

Soixante ans plus tard, de novembre 1957 à avril 1959, son fils Gaston a réitéré l'exploit dans le cadre de l'Année géophysique internationale. Une telle expédition coûtait très, très cher et Gaston de Gerlache a dû se battre de longs mois

pour obtenir les subsides du gouvernement et la participation indispensable de mécènes, pour réunir les énormes moyens, en équipement et en personnel, qui lui ont permis d'aller installer une base belge sur le continent antarctique : la base roi Baudouin. Il en est revenu avec une moisson scientifique impressionnante.

En 59, une ASBL a été créée pour organiser la relève de Gaston de Gerlache par l'expédition Bastin.

En 60, l'association " Centre national de recherches polaires ", née de l'ASBL de 59, a organisé la deuxième relève par l'expédition conduite par le major Derom.

On a profité de ces deux relèves pour embarquer sur le bateau des scientifiques qui, pour des raisons professionnelles n'avaient pas le temps d'hiverner mais qui, pendant les cinq ou six semaines de campagnes d'été (il s'agit de l'été austral), pouvaient réaliser des programmes intéressants en géologie, glaciologie, météorologie, biologie, océanographie et géodésie. Le temps était fort mesuré : on ne pouvait risquer de voir le bateau bloqué par la banquise qui se reformait rapidement.

Philippe de Jamblinne a participé à ces deux campagnes d'été, en 60 et 61. Mais regardez sur un planisphère : le voyage en bateau était fort long et, pour quelques semaines de travail

sur place, les expéditions dureraient plus de quatre mois (d'octobre à mars). Au retour de la deuxième campagne Philippe de Jamblinne et ses compagnons ont été accueillis à Anvers par les princes Albert et Paola...

La géodésie est la science qui a notamment pour objet l'étude de la forme et des dimensions de la terre. Plus précisément, pendant ces campagnes, les géodésiens étaient chargés de déterminer la position géographique de points caractéristiques pour compléter les cartes ; ces positions étaient mesurées au moyen de théodolites et d'astrocompas au cours de raids périlleux dans des conditions toujours difficiles (l'été austral, sur la glace, reste très froid !)

Pour être complet signalons qu'une nouvelle base roi Baudouin a été construite en 65 ; celle de 57-59, fermée en 61, était écroulée sous huit mètres de glace. Cette nouvelle base a fonctionné pendant cinq ans. Depuis 70 la présence belge en Antarctique n'a plus été que sporadique. Alain Hubert est en train de préparer une nouvelle expédition...

Ingénieur civil

Au retour de la seconde campagne, il est prié d'aller exercer en Allemagne le commandement d'une unité, exercice indispensable pour l'accession au grade de major. Mais le déménagement en Allemagne s'annonce difficile avec une



famille de cinq enfants dont les études risquent d'être perturbées... et une sixième naissance est attendue. D'accord avec son épouse, il décide de quitter l'armée. Et il se retrouve comme ingénieur civil chez Rhodius-Deville, une entreprise générale de constructions. Il y fera une deuxième carrière passionnante dans la conduite de quelques grands chantiers : des bâtiments aux Facultés agronomiques de Gembloux, une usine de pâte à papier à Virton, un barrage sur la Lomme, l'hôpital Saint-Camille, ... C'est pendant cette période qu'il est bourgmestre de Wierde.

À la fin des années 70 la firme Rhodius commence à battre de l'aile ; il en démissionne et devient expert en chantiers à la Royale Belge. Il y prendra sa retraite en 85, à soixante-deux ans.

Compagnon dépanneur

Cet homme actif n'envisage pas un seul instant de considérer cette retraite comme une sinécure ; depuis novembre 79 il est conseiller au CPAS de Namur où il a remplacé un conseiller démissionnaire ; il va dorénavant se consacrer pratiquement à temps plein à cette activité sociale. Il est membre du bureau permanent mais surtout membre du comité spécial du service social et c'est dans ce cadre qu'il va consacrer son temps et son énergie à la réinsertion des paumés de la vie.

Robert Etienne, ancien secrétaire du CPAS, a bien connu Monsieur de Jamblinne ; il le rencontrait presque tous les jours ; quand il en parle les qualificatifs abondent pour exprimer son admiration : " C'était un grand Monsieur, discret, efficace, toujours d'humeur égale, jamais fâché, jamais découragé, d'un dévouement inlassable ; il n'a épargné ni son temps ni son argent pour rendre le goût du travail, dans les entreprises de maraîchage et de travaux forestiers qu'il a mises sur pied, à des jeunes minimexés qui n'avaient plus de goût pour rien. Il était plus souvent sur le terrain que dans son bureau apprenant lui-même à ses protégés à gâcher du mortier ou tronçonner des arbres. Actif, pragmatique, il était apprécié de tout le monde, y compris de collègues de partis opposés au sien. Désintéressé, il n'a jamais rentré une note de

frais. Bref ! je l'admirais beaucoup ”.

Mais il ne s'est pas contenté de cela ; il a pris aussi la responsabilité des “ Compagnons dépanneurs ”, autre forme de réinsertion par le travail, où quelques jeunes hommes en marge de la société mais de bonne volonté, aidaient les gens qui n'avaient pas plus de ressources qu'eux pour des déménagements, des travaux de peinture...

Tous les mercredis, il participait à la répartition de l'aide sociale. Et avait par ailleurs deux autres fonctions : membre du conseil d'administration de la fondation d'Harscamp et vice-président de l'ASBL Saint-Jean de Dieu. Cette ASBL est celle qui gère l'hôpital Sainte-Elisabeth et pour être admis à la gestion de la fondation d'Harscamp il fallait faire partie des descendants (donc des héritiers) de Pontran d'Harscamp et Isabelle Brunell qui en 1812 ont créé cette fondation.

Autre exemple de solidarité active : en décembre 1989, avec Albert Monmart, il a organisé une récolte de vivres pour la Roumanie et y a conduit, avec son fils Stany comme co-chauffeur, la camionnette chargée de quinze cents kilos de vivres, de médicaments et d'un précieux rein artificiel.

Philippe de Jamblinne n'a pas souhaité renouveler son mandat de conseiller au CPAS en avril 1995. Il est décédé le 29 mars 1998. Il avait septante-cinq ans.

Époux, père et... baron

En 1949 Philippe de Jamblinne a épousé Mar-

guerite t' Sertevens.

Ils ont eu six enfants et cinquante ans plus tard l'arbre généalogique s'est épanoui : vingt-sept petits-enfants !

La famille de Jamblinne est une des plus anciennes de Belgique. Le nom est celui d'un domaine situé près de Villers-surLesse ; le premier à le porter a été un certain Gilles, fils de Jean de Faux et de Catherine de Thynes, qui hérita du domaine et en prit le nom. Une date est donnée : celle de la mort de Jean de Faux, 1282. Les derniers héritiers de cette lignée sont les de Jamblinne de Meux, tous barons.

Depuis Léopold II, le domaine fait partie de la donation royale.

Dans le numéro 15 d'octobre 93 Jacqueline Blondiaux a dessiné une amorce de l'arbre généalogique des de Jamblinne à partir de la fin du XVIIIe siècle ; il nous semble intéressant de le compléter aujourd'hui en indiquant les noms de chaque génération (voir le texte encadré)

L'éditorial du numéro 29 d'avril 98 qui célébrait ses qualités (la fidélité, l'honnêteté, la simplicité, le courage et surtout la générosité) se terminait ainsi : “ De l'amour à l'humour il n'y a que l'espace d'un sourire ; son sens de l'humour pimentait d'enjouement son visible bonheur de vivre... Notre société malade de négligence, de lâcheté, de corruption, d'avidité et d'égoïsme se porterait bien mieux si les Philippe de Jamblinne y étaient plus nombreux... Surtout n'allez pas croire qu'il s'agit d'une hagiographie posthume classique où on ne trouve que des mérites aux chers disparus. Non. **Il était vraiment comme ça !**

Merci Monsieur de Jamblinne. Et merci Madame de l'avoir si brillamment accompagné ”.

Bibliographie :

Si vous voulez en savoir plus sur les expéditions belges en Antarctique je vous recommande deux livres ; celui de Michel Brent “ L'Antarctique et la Belgique ”, aux éditions Labor (magnifiquement écrit et illustré) et celui de Gaston de Gerlache “ Retour dans l'Antarctique ”, aux éditions Casterman, paru en 1960, qui raconte l'expédition de 57-59. Passionnant.

Ces deux livres sont disponibles à la bibliothèque publique de Namur.

Vous pouvez trouver une belle description du château de Jamblinne dans l'ouvrage de Philippe Farcy “ Cent châteaux de Belgique connus et méconnus ” paru en 2002 aux éditions Aparté.

Les lignées de Jamblinne

Antoine de Jamblinne de Meux a épousé en premières noces AM de le Gillion et en secondes noces Jeanne d'Udekem d'Acoz. Deux enfants : Jérôme et **Charles**.

Charles de Jamblinne de Meux (1789-1841) a épousé Amélie de Herckenrode. Six enfants : Elise, Zénaïde, Sylvina, Charles, **Théophile**, Auguste.

Théophile de Jamblinne de Meux (1820-1912) a épousé Victoire Versteyleylen. Cinq enfants : Théophile, Jules, **Clément**, Berthe, Albert.

Clément de Jamblinne de Meux (1856-1917) a épousé M. Slingeneyer. Six enfants : **Ernest**, Geneviève, Charles-Emmanuel, André, Marie-Thérèse, Cécile.

Ernest de Jamblinne de Meux (1887-1969) a épousé Thérèse d'Huart. Six enfants : Pierre, Stanislas, **Philippe**, Bernadette, Jacques, Bernard.

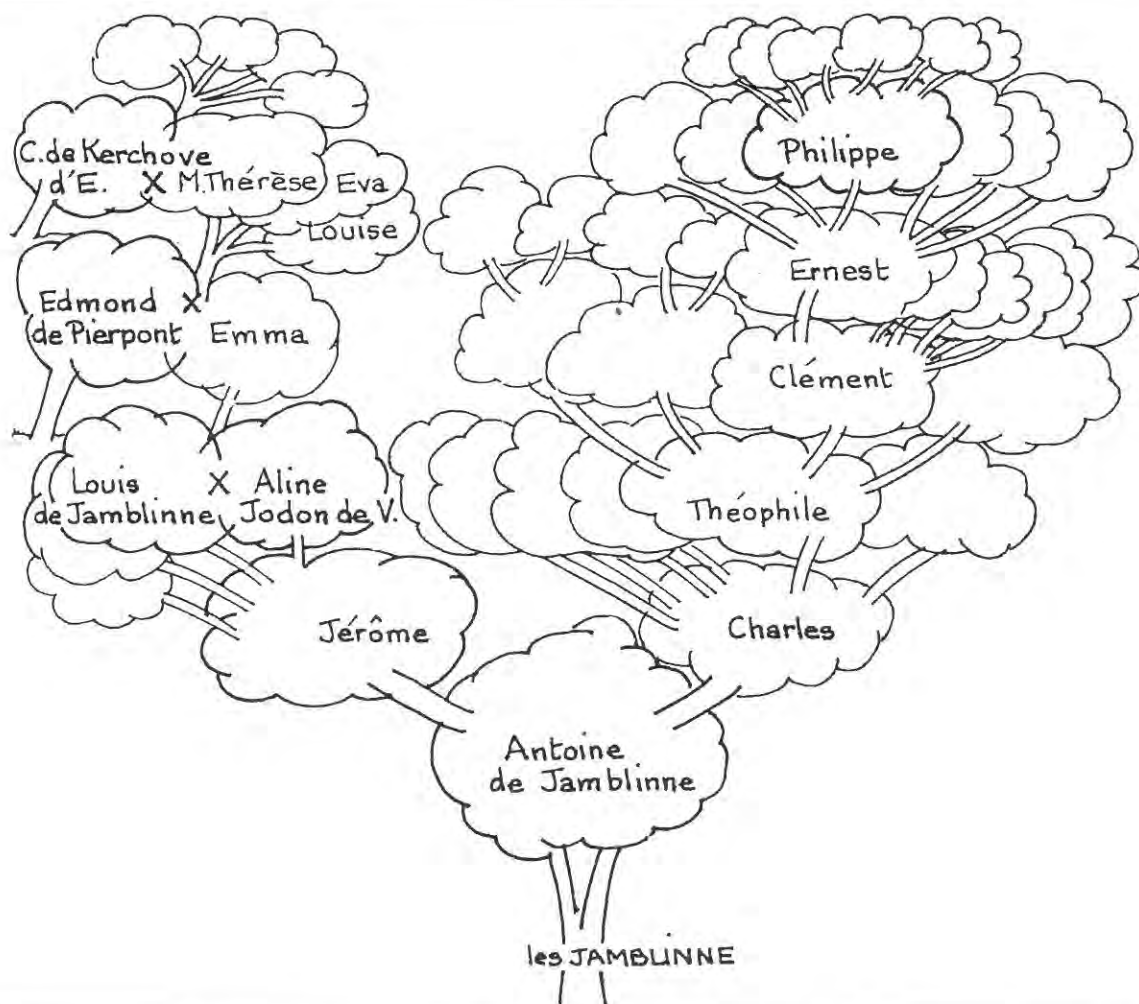
Philippe de Jamblinne de Meux (1923-1998) a épousé Marguerite t'Sertevens. Six enfants : Gilles (1950-2003) a épousé Bénédicte de Meeüs d'Argenteuil, Martine (1951) a épousé Etienne della Faille de Leverghem, Brigitte (1953) a épousé Bernard Davreux, Annick (1955) a épousé Patrick de Changy, Stany (1960) a épousé Anne de Terwagne, Nathalie (1962) a épousé Christopher Misson.

Jérôme de Jamblinne de Meux (1786-1813) a épousé Charlotte de Villers. Trois enfants : Octavie, Idalie, Louis.

Louis de Jamblinne de Meux a épousé Aline Jodon de Villeroché. Un enfant : Emma.

Emma de Jamblinne de Meux (1863-1927) a épousé Edmond de Pierpont. Trois enfants : Marie-Thérèse, Eva, Louise.

Marie-Thérèse de Pierpont a épousé C. de Kerchove d'Exaerde. Trois enfants : Roger a épousé Françoise Moncheur de Rieudotte, Jacques a épousé Béatrice de Prêt Roose de Calesberg, Christiane a épousé Thierry de Pierpont.



Les élections de 1964

Aux élections du 11 octobre 1964 une seule liste se présente ; elle est élue sans lutte. Le nouveau conseil est installé le 9 janvier 1965 avec la composition suivante. Bourgmestre (nommé par l'arrêté royal du 4 janvier) : Philippe de Jamblinne de Meux (cadre dans une entreprise de constructions, Wierde, 1923) ; échevins : Arthur Thiry (magasinier, Wierde, 1904) et Joseph Guillaume (mineur, Andoy, 1905) ; conseillers : Louis Guillaume (employé, Andoy, 1917), Aimé Guillaume (employé, Andoy, 1928), Victor Hastir (cultivateur, Andoy, 1924), René Pirot (industriel, Wierde, 1926).

La répartition des attributions attribue au bourgmestre l'instruction publique et les finances, au premier échevin (Thiry) les travaux et au second échevin (Guillaume) l'état civil. Le bourgmestre déclare qu'il se tiendra à la disposition des administrés à l'école communale d'Andoy tous les mardis de 19 à 20 heures ; les autres jours, à la même heure, à son domicile.

La commission d'assistance publique est constituée le 5 avril. Membres : Armand Ligot (président), Victor Hastir, Joseph Oger, René André, Firmin Degives.

Les élections de 1970

La commune compte cinq cent quarante et un votants pour six cent septante-huit habitants. Trois listes sont en compétition, ce qui rend les élections plus combattives.

Liste No 1 : Philippe de Jamblinne, Jules Tasiaux, Jean-Marie Hanse, Louis (dit Marcel) Guillaume, Roger Nicolas, André Lapière, Michel Lambotte.

Liste No 2 : Victor Hastir, Arthur Thiry, Aimé Guillaume, Albert Lacroix, Joseph Guillaume, Pierre Dispaux, Jean Gilon.

Liste No 3 : Yvan Géronchal, Daniel Van der Schueren, Madeleine Culot, Roger Bertrand.

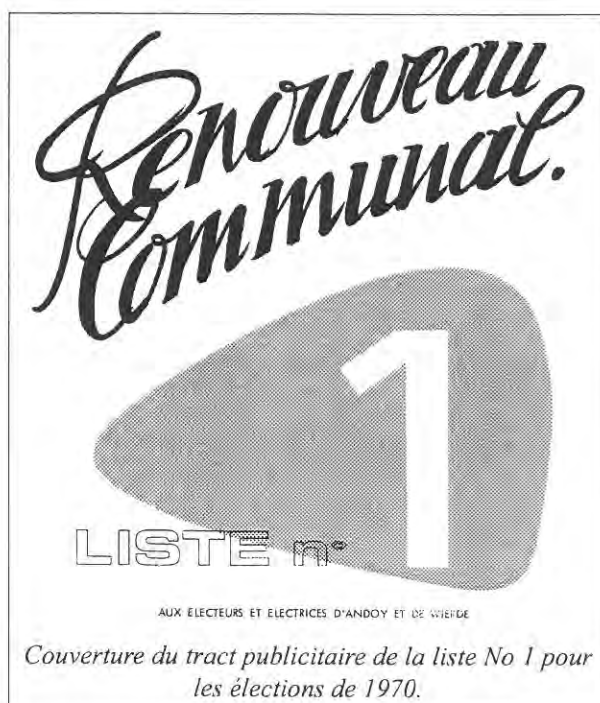
La liste 1 obtient cinq sièges et la liste 2 en obtient deux ; la liste 3 n'en obtient aucun. Le bourgmestre sortant est élu avec un nombre écrasant de voix de préférence.

Le nouveau conseil est installé le 2 janvier 1971. Bourgmestre (nommé par l'arrêté royal du 18 décembre) : Philippe de Jamblinne ; échevins : Jules Tasiaux (cultivateur, Wierde, 1915) et André Lapière (professeur, Andoy, 1930) ; conseillers : Louis Guillaume, Victor Hastir, Michel Lambotte (employé, Andoy, 1938) et Arthur Thiry. Le bourgmestre prend en charge les finances, la police et l'état civil, Jules Tasiaux les travaux publics, André Lapière l'instruction publique.

Le secrétaire reste Albert Pineux qui sera assisté à partir du 9 janvier 1974 par Marthe Cassart (Madame J. Guillaume), commis dactylo. La commission d'assistance publique est constituée le 26 avril. Membres : Anne-Marie Coustry (Madame G. Donnet, présidente), Marguerite t' Serstevens (Madame P. de Jamblinne), Roger Nicolas, Jean-Marie Hanse et Victor Hastir.

La vie de la commune au temps du baron Philippe de Jamblinne de Meux

Les grands événements des mandats successifs de Philippe de Jamblinne sont les lotissements, la restauration des églises, la construction de l'école, la construction de l'autoroute et la fusion des communes.



LISTE N° 1

de JAMBLINNE Philippe
Bourgmestre Sortant
Ingénieur Civil - Officier e.r.
Membre de l'Association
Membre des Espéranto Antaresiques d'été 1980-1981

TASIAUX Jules
Cultivateur
Ex-Prisonnier Politique - Invalide de Guerre
Syndicaliste agricole

HANSE Jean-Marie
Employé - Parachutiste

GUILLAUME Louis-Marcel
Employé
Conseiller Sortant
Ex-Prisonnier de Guerre - Invalide de Guerre

NICOLAS Roger
Electro-mécanicien à la S.N.C.B.

LAPIERE André
Professeur - Artiste Peintre

LAMBOTTE Michel
Employé de Banque
Belgacq Syndical C.N.E.

CANDIDATS SUPPLEANTS

MARTIN Georges
Employé - Ancien Conseiller - Résistant

WARNIER Auguste
Cultivateur - Père de famille nombreuse

LA LISTE N° 1 n'est pas une formation électorale à tendance politique qui cherche vos suffrages dans des buts personnels ; au contraire, c'est un ensemble de concitoyens décidés à mettre leur bonne volonté et leur temps au service de la Commune pour gérer celle-ci avec clairvoyance, dynamisme et compétence.

CLAIRVOYANCE
DYNAMISME
COMPÉTENCE

vis-à-vis des options futures entr'autres fusion des communes, mutations des institutions, zoning, création de districts, etc...

pour permettre à nos jeunes de trouver au sein de notre communauté des moyens et des occasions de s'épanouir, de s'exprimer et de se dépenser sur les divers plans sportifs, culturels et sociaux. A nos aînés de trouver un lieu de rencontre où ils pourront paisiblement profiter des joies du troisième âge.

pour maintenir les charges financières dans des limites raisonnables tout en poursuivant l'œuvre d'expansion commencée.

Les candidats qui se présentent à vos suffrages sont décidés de ne pas polémiquer et prendre l'initiative d'enmettre des griefs vis-à-vis des candidats adverses, car ils souhaitent après les élections l'union de tous.

S'ils s'adressent aux électeurs et aux électrices, c'est pour leur rappeler que c'est un devoir pour chacun de voter pour les hommes qu'ils considèrent les plus aptes à gérer notre commune. C'est enfin pour rappeler à ceux qui pourraient hésiter comment on peut voter valablement. Une première manière est de noircir uniquement le point blanc du carré noir qui se trouve en tête de liste.

Mais nous suggérons plutôt que chaque électeur ou électrice choisisse dans la liste le ou les hommes qui ont leur confiance et pour cela, ils noirciront le point blanc du carré noir qui se trouve à la droite du nom du ou des candidats choisis.

Dans ce cas, il faut s'abstenir de noircir le point blanc de la case en tête de liste.

Tract publicitaire de la liste No 1 pour les élections de 1970.

Le lotissement des Comognes

Le 12 juin 1965 le conseil décide de poursuivre les négociations en cours avec la société immobilière mosane de Wépion en vue de la vente de la partie restante du lotissement ; ces négociations sont toujours en cours en septembre.

Le 26 février 1966 le conseil prend connaissance du devis établi par le commissaire voyer pour l'équipement en voiries du lotissement : 3.744.000 francs.

En avril, le bourgmestre engage des pourpar-

lers avec le gouverneur de la province, qui aboutissent en juillet à un projet de convention entre la commune et la province.

Le plan général d'aménagement (voiries, distribution d'eau, éclairage, égouts...) est approuvé le 10 septembre 1966.

En janvier 68 le conseil décide d'entreprendre une action contre les propriétaires des parcelles non construites et qui ne versent pas les 2.000 francs d'indemnité annuelle.

Entre le 27 janvier et le 30 mars 68 quarante-neuf lots sont vendus à l'ASBL " Service social

du personnel de l'administration provinciale " ; des lots d'un peu moins de huit ares à cent francs le mètre carré. On voit que les prix évoluent : de quinze francs en 60 à trente en 61 on est passé à cent en 68 !

Les dix dernières parcelles sont vendues en juin 1972 (septante-trois ares pour 321.054 francs !). Un décompte des travaux est présenté en août 69 ; pour la construction des chemins : 4.984.904 francs ; pour les travaux d'équipement en distribution d'eau : 446.721 ; pour les travaux d'électrification : 794.394.

En 69 le conseil décide de construire une station d'épuration ; le compte rendu du conseil du 2 décembre 72 donne le décompte des travaux : 1.294.324 francs.

Le lotissement des Balaives

Le lotissement " Clérin " avait été approuvé en 1961 ; on en reparle en 68 quand le conseil marque son accord pour l'extension du réseau de distribution d'eau ; puis en février 69 : " Le conseil décide d'écrire à M. Clérin, propriétaire du

lotissement, lui enjoignant de mettre la voirie en état de réception et de remettre celle-ci à la commune, faute de quoi toute autorisation de bâtir lui sera refusée ". La voirie est reprise par la commune en mars 71.

Le projet de lotissement de M. François Borsu à La Perche est examiné le 4 octobre 1969 ; le conseil estime qu'il y a lieu de prévoir un chemin d'accès direct à la nationale 4 pour les lots qui sont à front de cette route (je suppose qu'il s'agit de l'actuelle rue de Varenne) et invite M. Borsu à mettre la route militaire en bon état (il s'agit de l'actuelle rue du Quinque).

L'ensemble des lotissements Clérin et Borsu qui compte finalement environ cent vingt maisons constitue le quartier que l'on a appelé " Les Balaives " en souvenir d'un ancien lieu dit.

La route militaire... de petite vicinalité

La route militaire a été rachetée au ministère de la Défense en 1962. Le conseil avait sollicité la



reconnaissance de ce chemin comme étant de petite vicinalité. Le mot étant peu usité, incomplètement défini par le Petit Robert, j'avais demandé les lumières d'un lecteur compétent ; celui-ci s'est révélé sous la plume (informatique) de Monsieur Latour ; voici son explication : " Le mot vicinal, dans le contexte posé, est un terme administratif mais à connotation juridique. Sans entrer dans les détails, il faut savoir – et c'est toujours d'actualité – que l'on distingue grande voirie et petite voirie, cette dernière comprenant *les voiries publiques placées sous l'administration de la commune et dont, en conséquence aussi, l'entretien lui incombe* (Manuel de droit administratif, A. Buttgenbach, 1954) La voirie vicinale fait partie de la petite voirie. En termes habituels, comme l'indique le Petit Robert, elle comprend les voies de communication qui ont pour objet de relier entre eux les villages et les hameaux. En droit administratif, le chemin vicinal est celui qui a été reconnu comme tel moyennant son inscription à l'atlas des chemins vicinaux, tenu par les services techniques provinciaux, la matière étant toujours régie par une loi datant du 10 avril 1841. Cet atlas est important dans la mesure où il a valeur légale. C'est à lui qu'il y a lieu de se référer en cas de contestation (fréquente pour les sentiers appropriés en tout ou en partie par les riverains, les agriculteurs...) ou de détermination des limites des chemins avec les propriétés privées environnantes.

Voilà donc qui explique la procédure suivie par la commune de Wierde en 1962 ; en acquérant la route militaire et en sollicitant sa reconnaissance comme chemin vicinal elle transformait le caractère privé et spécifiquement militaire de la voirie en voirie publique et, en outre, en devenait propriétaire. Car, pour compliquer l'affaire, il faut savoir qu'il existe des voiries publiques sur assiette (= propriété) privée, avec des conséquences quant aux charges relevant respectivement du propriétaire et de la commune...

Il existait aussi anciennement une Société nationale des chemins de fer **vicinaux**... ”.

Merci Monsieur Latour pour ce petit cours de droit administratif.

Deux estimations de coûts ont été établies pour la réfection de cette route, 700.000 francs en 1963 et 557.000 en 68 ; travaux pour lesquels le conseil demande des subsides aux ministères de l'agriculture et des travaux publics ; travaux qui auront finalement coûté 2.754.858 francs en 1976.

Il s'agit du tronçon entre la nationale 4 et la rue Aybie, la rue du Fort d'Andoy.

L'autoroute

L'autoroute, qui est devenue un élément majeur de notre paysage, construite au début des années 70, n'étant en aucune manière un problème communal, n'apparaît pas dans les comptes rendus des séances du conseil. Sauf à la séance du 4 octobre 1969 pour approuver l'expropriation d'un terrain communal et d'un terrain de la fabrique d'église de Wierde.

La modernisation de l'école

Il s'agit de l'école primaire ; l'histoire de l'école gardienne a été évoquée dans le numéro précédent et dans l'article consacré à Marie-Jeanne Storm.

En 1965 la famille de Moreau désire se débarrasser d'un encombrant héritage légué par son ancêtre : l'école des filles. Le 8 mai le conseil décide de ne pas racheter ce bâtiment mais d'en construire un nouveau à côté de l'école des garçons ; il décide aussi que l'école des filles sera mixte en première année primaire, les garçons passant dans leur école à partir de la deuxième. Sur la base des devis acceptés en décembre 65 l'adjudication est approuvée en avril 67 et les nouveaux bâtiments sont inaugurés en 1968. Les deux classes primaires ont été construites sur les fondations de l'ancienne école des garçons (rappelons que cette école date de 1908 et que son histoire a été racontée dans le numéro 24



La nouvelle école a été bâtie sur les fondations de l'ancienne...



L'ancienne école des garçons.

d'août 1996) ; on y a ajouté un large couloir sur toute sa longueur ; la vaste classe gardienne, le réfectoire et les toilettes ont été bâtis perpendiculairement à l'ancien bâtiment, sur toute la profondeur du terrain.

En septembre 65 l'école primaire des filles émigre à l'école des garçons ; une nouvelle institutrice est nommée en juillet en remplacement de Geneviève Beguin (Madame M. Lambotte). Il s'agit de Jacqueline Tréfois, née en août 1944, diplômée de l'école normale primaire de Huy ; elle est nommée à titre définitif en décembre 65 en même temps que Marie-Jeanne Storm.

L'école devient mixte malgré les réticences des parents qui souhaitent maintenir le régime de séparation des sexes ; notons que l'école de Wierde a toujours été mixte...

Au départ de Joseph Lambiotte en juin 67 Jacqueline Tréfois est devenue institutrice en chef, mais elle n'a été nommée à titre définitif dans cette fonction qu'en juillet 1973.

En septembre 74 une "rationalisation" des écoles de la commune est imposée par le ministre (à l'époque M. Humblet.) ; on propose de mettre trois classes à l'école de Wierde et trois à celle d'Andoy. Débats. Une décision est prise en août 75 après un échange de vues avec les parents et les institutrices : les deux écoles seront fusionnées à Andoy. Ce qui implique l'abandon de l'école de Wierde ; Madame Servais (l'institutrice de Wierde) découragée par cette décision donne sa démission.

La restauration des églises

Le réaménagement de la magnifique église romane de Wierde est le plus beau chantier de cette période. Le projet est évoqué au conseil com-

munal le 15 novembre 69, séance au cours de laquelle il est décidé d'y consacrer le montant de la récente expropriation du terrain de la fabrique d'église pour l'autoroute et de désigner comme auteur du projet l'architecte Bastin, spécialisé dans ce genre de travaux. Le bourgmestre annonce que cette restauration sera subsidiée à 80 %.

Les plans, devis et cahiers des charges sont approuvés le 24 juin 1972 et la firme Bajart est choisie pour la réalisation le 13 décembre 1974. Le devis est de 2.907.927 francs (TVA non comprise) ; le coût du chauffage central est de 253.583 francs

Si Philippe de Jamblinne a été (avec l'abbé Parent) le promoteur de cette entreprise, Jules Tasiaux, échevin des travaux et président du conseil de fabrique d'église a été chaque jour sur place au cours des travaux réalisés en 1975. Rappelons que ces travaux ont été expliqués dans le numéro 22 de décembre 1995 (un article très intéressant de Philippe Jacquet et des photos magnifiques de Jacques Leurquin...). Finalement (d'après l'abbé Guillaume) l'état et la province ne sont intervenus que pour 60 % de la facture ; l'expropriation (providentielle) et la générosité des paroissiens (grande) ont payé le reste.

On s'est décidément beaucoup occupé des églises ces années-là ; parce que l'on a restauré aussi



Maria Hastir. Une citoyenne fidèle qui assistait à toutes les réunions du conseil !



Le conseil communal de Wierde aux noces d'or de Monsieur et Madame Damen, en novembre 1967. De gauche à droite : Aimé Guillaume, Arthur Thiry, Albert Pineux (le secrétaire), les époux Damen, Victor Hastir, Philippe de Jamblinne, Marcel Guillaume, Joseph Guillaume et l'abbé Parent (le curé).

celle d'Andoy. En avril 74 le conseil a décidé, probablement à la demande de l'abbé Guillaume, d'en enlever l'autel et la chaire de vérité et en mars 75 a approuvé l'adjudication de travaux de peinture (252.569 francs) et d'installation électrique (116.595 francs).

Il est fort à craindre que si ces restaurations n'avaient pas été faites avant la fusion des communes, elles n'auraient jamais été réalisées... La restauration de l'église de Wierde est la réalisation dont monsieur de Jamblinne, en tant que bourgmestre, a été le plus fier !

On canalise le Crespon, on loue le presbytère, etc.

L'acte de location du presbytère de Wierde à M. Emile Marchand pour " le prix annuel de 15.000 francs " est approuvé par le conseil le 18 juin 1966 ; l'abbé Parent avait déménagé au presbytère d'Andoy en 63 " en suite d'une décision diocésaine ".

Le 10 décembre 66 le conseil s'oppose fermement à la création d'un zoning industriel de 87 hectares en bordure de la route de Marche. Une redevance communale de 3,70 francs par

mètre cube est imposée, le 20 février 66, à la société ENCATRA de Jambes pour le sable extrait de la sablière du Hambeau.

La construction d'une cabine électrique de transformation (devant l'église d'Andoy) et l'achat d'un petit tracteur avec barre faucheuse sont évoqués à la séance du 12 juin 65.

L'aménagement du terrain de balle pelote en face de l'église d'Andoy est décidé le 17 septembre 1973 ; pour ce faire la commune acquiert 43 ares à l'ASBL " Les œuvres du doyenné de Jambes " pour 930.000 francs ; les travaux ont été réalisés en 74.

Les expropriations nécessaires à la canalisation du ruisseau le Crespon ont été décidées le 11 septembre 71.

... vu la nécessité de sauvegarder un site particulièrement pittoresque et cadrant dans l'environnement ancien du centre du village de Wierde avec son église classée et ses vieux édifices (presbytère, fermes, ...)

vu que le terrain y est impropre à la construction et à l'habitat ;

le conseil décide de faire classer en zone " non

séance du 20 décembre 1970
Présents: G. G. de Lamblinne de Bar, Charles Phiff, Bourgmestre
Président, Lucien Breyer, Raymond Jabel, Charles Pilleux
Louis Biny Gilbert, Bartla Metz, Raphaëlle Bichel, conseillers
et Paul Belbert, secrétaire.

Ordre du jour.
1) lecture et approbation du P.D. de réunion précédente
2) P.D. G. G. de Lamblinne de Bar
3) P.D. Breyer au bourgmestre
4) P.D. Raymond Jabel au bourgmestre
5) P.D. Lucien Pilleux au bourgmestre

5) Pour terminer cette dernière séance du conseil communal
le bourgmestre remercie les membres du conseil communal
pour leur collaboration au sein du conseil communal
durant leur mandat. La séance est ensuite levée.
Le secrétaire, le bourgmestre,

Le compte rendu du dernier conseil.

aedificanti" la vallée du Tronquoy entre le bois Ferrare et le gué de la route de Gesves (le 21 mars 1975).

Rappelons que le site "Centre de Wierde" a été classé vingt ans plus tard (voir à ce sujet le numéro 16 de décembre 1993).

Nous étions villageois, le roi nous fait citoyens

La question de la fusion des communes est évoquée pour la première fois au conseil le 15 novembre 1969 : " Le bourgmestre donne connaissance des projets de création des districts et des discussions intervenues à ce sujet lors de réunions auxquelles il a assisté à Namur et à Faulx-Tombes (dans cette commune, la réunion avait été organisée pour les bourgmestres des communes limitrophes). Le conseil se rallie à la suggestion de Monsieur de Jamblinne de ne pas s'engager trop tôt dans ce projet "

La fusion des communes et la modification de leurs limites est décidée par une loi du 23 juillet 1971.

Le 27 novembre 71 le bourgmestre rend compte à nouveau des réunions auxquelles il a participé, notamment au ministère de l'Intérieur.

Le 4 mars 72 il présente au conseil les trois propositions de fusion offertes à la commune de Wierde : avec Faulx-les-Tombes (treize communes), ou avec Jambes (fédération de communes), ou avec Naninne, Erpent et Sart-Bernard. Le conseil marque son accord de principe pour cette troisième proposition.

Le 2 février 73 le conseil marque son accord, à l'unanimité, sur la proposition du ministère de l'Intérieur : la fusion avec Naninne, Erpent et Sart-Bernard. Mais il y met trois conditions : que la commune de Dave ne soit pas divisée et que ses limites ne soient pas modifiées ; que soient pris comme chiffres de population de la nouvelle commune les chiffres réels au moment de la fusion ; que, si possible, la nouvelle commune ne soit pas incluse d'office dans une fédération.

Le 20 septembre 74 le conseil constate qu'aucun élément nouveau n'est intervenu et maintient sa position...

Le 7 novembre 74 le conseil marque son accord pour confirmer sa décision du 2 février 73 et pour refuser énergiquement toute fusion, fédération ou agglomération avec Namur. Après l'exposé du bourgmestre sur les démarches entreprises auprès du ministère de l'Intérieur le conseil souhaite que cette action soit poursuivie par tous les moyens possibles.

Le 7 février 75 le bourgmestre signale que le gouverneur a demandé un délai supplémentaire de nonante jours pour prendre position au sujet de la fusion des quatre communes.

Mais toutes ces tractations restent vaines et le couperet tombe sous la forme d'un arrêté royal (du 17 septembre 1975), qui paraît au Moniteur du 25 septembre.

Article 460 : Les communes de Namur, Beez... .., Wierde (vingt-cinq en tout) sont fusionnées en une seule commune qui portera le nom de Namur. La nouvelle commune est autorisée à porter le titre de ville.

Ce royal trait de plume a deux conséquences. D'abord il change notre statut : nous étions villageois, il nous fait citoyens. Puis, il signifie la fin de notre histoire, l'histoire de notre commune, l'histoire de notre village désormais dilué dans un trop vaste ensemble !

Cette fusion est un peu un retour au moyen-âge. C'est curieux n'est-il pas ! En effet, Andoy a appartenu à la franchise et banlieue de Namur au treizième siècle et Wierde au quinzième siècle. Le lecteur (la lectrice) qui a de l'ordre peut retrouver à quoi cela correspond dans le numéro 28 de décembre 97.

G. Donnet.

CRAPAUDS, GRENOUILLES, SALAMANDRES ET TRITONS... ... EN VOIE DE DISPARITION

Andoy : prairie aux canards, Balaives : lieu où coule l'eau, Ranisse : endroit où il y a beaucoup de grenouilles... Ces noms de lieux décrivent l'environnement du village lorsque les premiers hommes s'y sont installés. Avant l'homme, c'était le milieu de nos lointains ancêtres nés il y a environ trois cent cinquante millions d'années, ceux-là même qui incarnent encore aujourd'hui le miracle du passage de la vie aquatique à la vie terrestre...

Février. Quelques jours de redoux et dame Nature engourdie amorce son réveil. Les rudes journées hivernales semblent révolues car déjà certains oiseaux annoncent le retour de la belle saison. Un parfum de printemps virevolte ça et là, le moment est venu pour les batraciens de sortir de leur torpeur hivernale...

Dave, route de Naninne, le 6 février 2004, environ huit heures du soir. Soudain le faisceau des phares de ma voiture éclaire une petite masse mouvante sur le sol à une dizaine de mètres devant moi. Je ralentis à l'approche de l'obstacle. Quelques gouttes de pluie, température de quatorze degrés. Attention ! le moment est venu ! je dois prendre garde et freiner, dame grenouille passe par là !

Peut-être avez-vous déjà fait pareille rencontre ! Ou malheureusement observé au soleil levant le cimetière à ciel ouvert que représentent certaines routes que vous empruntez. Peut-être n'avez-vous encore jamais vu de batraciens mais vous avez déjà sûrement pu les entendre : le coassement des grenouilles ou le " bip bip " du

crapaud accoucheur lors des longues soirées d'été passent rarement inaperçus. Peut-être les connaissez-vous par la littérature ou peut-être avez-vous déjà simplement fait connaissance dans votre jardin avec un de ces animaux qui, il faut bien le dire, ne jouissent pas d'une image très positive.

Qui sont les batraciens ?

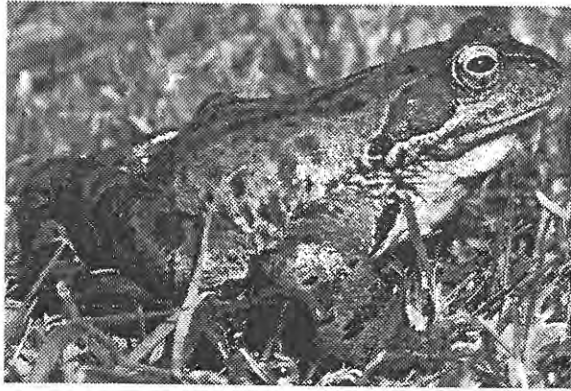
D'une manière générale, on peut dire que les batraciens sont les mal-aimés de notre civilisation : liés aux eaux marécageuses, associés à des pouvoirs maléfiques, ils ont souvent été ignorés, craints ou méprisés. Aujourd'hui encore nombreuses sont les affirmations erronées qui les caractérisent et pourtant leur monde est à la fois complexe et fascinant. Je vous propose de faire plus ample connaissance...

Les grenouilles, les crapauds, les salamandres et les tritons font partie de la classe des batraciens (*Amphibia*) dont quatorze espèces indigènes vivent sous nos latitudes. Cette classe d'animaux regroupe deux ordres en Europe : les urodèles qui conservent leur queue à l'âge adulte (les salamandres et les tritons) et les anoures qui perdent leur queue après la métamorphose de la larve (les grenouilles et les crapauds).

Dans notre village, on peut observer la présence du crapaud commun (*Bufo bufo*), du crapaud accoucheur ou alyte (*Alytes obstetricans*), de la grenouille rousse (*Rana temporaria*), de la grenouille verte (*Rana esculenta*), de la petite grenouille verte (*Rana lessonae*), de la salamandre terrestre (*Salamandra salamandra*), du triton alpestre (*Triturus alpestris*), du triton palmé



Crapaud commun.



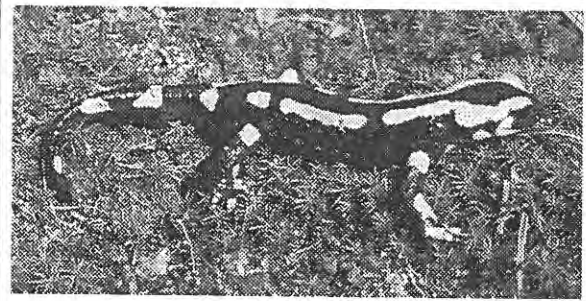
Grenouille rousse mâle.

(*Triturus helveticus*), du triton ponctué ou vulgaire (*Triturus vulgaris*) et enfin, beaucoup plus rare, du triton crêté (*Triturus cristatus*).

Tous sont des animaux assez discrets... à tel point qu'on ignore souvent leur présence. En effet, les batraciens sont en général des animaux nocturnes. Le jour ils se cachent dans les buissons, sous les feuilles, sous les pierres ou dans l'eau. Ils jouent un rôle non négligeable dans l'équilibre écologique de notre environnement puisqu'ils constituent un maillon important de la chaîne alimentaire. Les batraciens adultes sont des prédateurs inconditionnels de tous les petits invertébrés : limaces, vers, cloportes, fourmis et autres insectes sont leur mets quotidien, au grand bénéfice de nos cultures ; ils sont eux-mêmes la proie de quelques oiseaux et quelques mammifères tandis que leurs larves et leurs têtards sont une nourriture de choix pour les poissons et autres animaux aquatiques.

L'exode annuel

L'hiver, le métabolisme des batraciens tourne au ralenti et plus que jamais à l'abri des regards indiscrets, dans des lieux humides non gelés, sous des bûches ou dans des herbes hautes. Leur corps à sang froid produit des substances anti-gel afin de garantir l'intégrité de leurs organes vitaux si la température devenait négative. Dès le mois de février, lorsque les premières nuits douces annoncent le printemps, les batraciens sortent de leur torpeur hivernale avant même que les bourgeons n'éclosent. Ils entament alors, à la tombée de la nuit et par temps humide, leur périple parfois long vers le point d'eau qui les a vu naître, pour à leur tour perpétuer l'espèce.

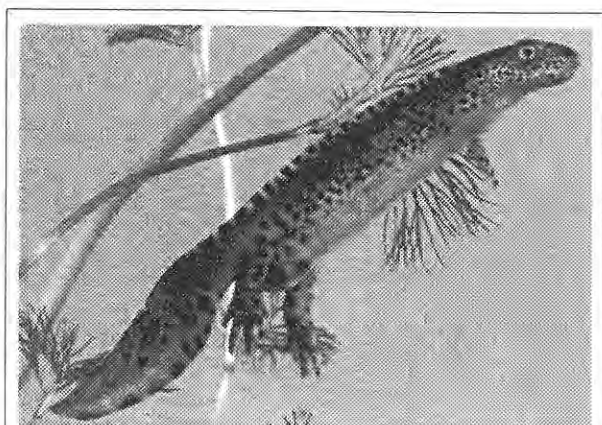


Salamandre terrestre.

Ces animaux s'orientent infailliblement sur des distances allant jusqu'à trois ou quatre kilomètres ! C'est là un des secrets que la nature ne nous a pas encore livré. Cet exode annuel est crucial pour la survie de l'espèce, car il emprunte souvent des passages que la circulation moderne a rendus meurtriers.

Récit d'une vie pas comme les autres...

Dans l'évolution des vertébrés, les batraciens représentent un chaînon intermédiaire entre les poissons et les reptiles, entre les vertébrés aquatiques et les vertébrés terrestres. Il y a environ 350 millions d'années, ils ont été à la base d'une évolution qui a bouleversé le cours de l'histoire: l'exploration de la terre ferme. Ils perpétuent le miracle du passage de la vie aquatique à la vie terrestre, situation qui conditionne toute leur existence. Le terme amphibien qui signifie " qui a deux vies " (du grec *amphi* " en double " et *bios* " vie ") est d'ailleurs un autre nom des batraciens. En effet, les pontes immergées dans l'eau donnent naissance à des larves et des têtards munis de branchies qui leur permettent de capter l'oxygène de l'eau. Le moment venu, ces



Triton alpestre mâle.

larves et ces têtards subissent une profonde métamorphose. C'est une phase délicate qui s'accompagne de transformations organiques fondamentales, comme le passage d'une respiration branchiale (aquatique) à une respiration pulmonaire (aérienne). Nos jeunes amphibiens peuvent dès lors fouler la terre ferme en sortant du point d'eau qui les a vu naître. Ce berceau restera à jamais gravé dans leur mémoire...

D'un point de vue physiologique... un animal à démystifier !

Possédant tous quatre pattes aux doigts palmés les batraciens adultes sont de parfaits nageurs. Ils sont en revanche moins adaptés aux déplacements sur la terre ferme. Les tritons et les salamandres marchent lentement en se tortillant, les grenouilles et les crapauds progressent par sauts grâce à leurs puissantes pattes arrières.

Leur peau est nue, molle et humide. Elle est très importante parce que la respiration cutanée joue un rôle vital pour l'animal. C'est elle qui assure sa survie s'il passe l'hiver engourdi au fond de l'eau. Mais cet habit est malheureusement l'objet de la répulsion dont ces animaux sont trop souvent victimes. Beaucoup de gens en effet craignent les glandes cutanées qu'ils imaginent remplies de poison jaillissant dont il faut éviter tout contact. Ces craintes sont peu fondées...

La plupart de nos batraciens possèdent deux catégories de glandes cutanées : les muqueuses et les granuleuses. Les glandes muqueuses, petites et isolées les unes des autres, sont réparties sur toute la surface du corps. Le mucus sécrété protège l'animal du dessèchement ainsi que des infections (il possède des propriétés antiseptiques) mais il lui permet aussi d'échapper à ses ennemis par glissement. Ce mucus est toujours odorant et caractéristique d'un genre ou d'une espèce. Son contact peut provoquer chez l'homme un picotement de la peau, de l'érythème aux paupières, un larmolement ou des éternuements mais rien de plus.

Les glandes granuleuses sont grandes et bien localisées ; elles peuvent former des pustules à la surface de la peau. Leur sécrétion est laiteuse, acide, à odeur aromatique et formée de grosses granulations sphériques en suspension. Sa toxicité

peut être importante chez certaines espèces, mais l'expulsion du venin est involontaire, elle résulte d'un réflexe. Ce liquide n'est jamais projeté au loin comme beaucoup de gens le pensent.

Ces sécrétions cutanées ont un rôle strictement passif de défense et de protection ; elles n'interviennent dans aucun jeu d'agressivité ; elles découragent surtout les prédateurs par leur goût amer et leur action irritante sur les muqueuses. La salamandre terrestre dispose d'un autre moyen d'échapper à la prédation : la couleur jaune vif de sa peau !

Protégés par la législation

En Wallonie **tous** les amphibiens indigènes sont protégés (Arrêté du 30/03/1983). On ne peut donc pas les capturer sauf à des fins didactiques ou pour aider les batraciens à traverser une route lors de la migration printanière. Attention ! Si vous êtes amené à les manipuler, il est recommandé de les toucher le moins possible, de s'humidifier les mains (pour éviter la perte du mucus protecteur de leur peau) et de bien se les laver après.

En danger par la circulation

La principale cause de mortalité des batraciens est la traversée des routes lors de leurs migrations. Figés de peur dans la lumière des phares, ils sont écrasés sous nos roues ou, le plus souvent, projetés contre le soubassement des véhicules par le déplacement d'air. À proximité de certains étangs, c'est par centaines voire par milliers qu'ils sont ainsi tués.

Autres causes de mortalité : le remblai des points d'eau ou des zones humides, le curage mécanique des fossés, l'aménagement des berges des étangs, la pollution des eaux... opérations qui détruisent leurs milieux de vie. Conséquence de tout cela, les effectifs de la plupart des espèces de batraciens sont en baisse et certaines ont même récemment disparu de nos régions.

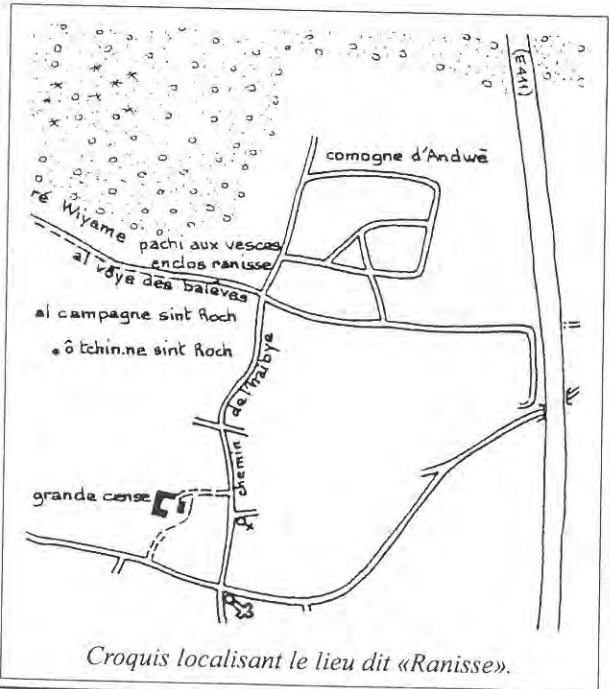
L'exemple d'Andoy

La problématique de notre cohabitation avec les batraciens prend toute sa signification à Andoy

*San mil-huit-cent-quinze-vingt-un, le quinzième jour
 du mois de Mai, je soussigné Félix Bricout-Servais
 Gendre du Cadastre à Namur, dépositaire nommé d'office
 par les parties à l'intervention de M. le Juge de Paix
 du Canton de Namur-Sud, le 28 Avril 1891, je me suis
 rendu sur les lieux litigieux à Andoy Commune de
 Wierde; au lieu dit « Ranisse », à l'effet de procéder à
 mesurage et au bornage de trois parcelles de Jardin
 contiguës, appartenant actuellement :*
 1^o à Hésmeret, avec Joseph, Cultivateurs à Saint-Renaud,
 2^o à Simon Ogge, avec Marie (épouse) et ses enfants,
 Agriculteurs à Andoy;
 et 3^o à Servais Ogge, Alphonse, Cultivateurs à Andoy.

Manuscrit concernant le lieu dit Ranisse.

et plus précisément entre le bois l'Evêque et les étangs de la fosse Bara et de la Grande Ferme. Les batraciens y abondent depuis la nuit des temps. La toponymie en est la preuve : Andoy signifie " prairie aux canards ", Balaives " lieu où coule l'eau " et Ranisse " endroit aux grenouilles " (*rana* est le nom latin de la grenouille et *isse* signifie " où il y a beaucoup "). La nature du sous-sol argileuse et donc imperméable n'y est pas étrangère. La rue des Balaives s'est vue récemment dépourvue de son seul point d'eau, atrophie par des déchets organiques provenant (ô sacrilège supplémentaire !) d'une haie ancestrale. Les batraciens qui y avaient élu domicile sont obligés d'aller voir ailleurs et se joindre à ceux qui doivent traverser la rue du fort d'Andoy pour leur pèlerinage annuel vers les points d'eau subsistants... et hélas s'exposer au carnage... Le projet de lotissement dense actuellement en



cours accentuerait pour nos batraciens qui sont nés à la fosse Bara ou à l'étang de la Grande Ferme la difficulté de jouir d'un passage migratoire approprié ; passage déjà fortement compromis par les nouvelles constructions de la rue du fort d'Andoy. Proche est l'échec de leur mission première... et prévisible la disparition prochaine de ces rencontres merveilleuses...

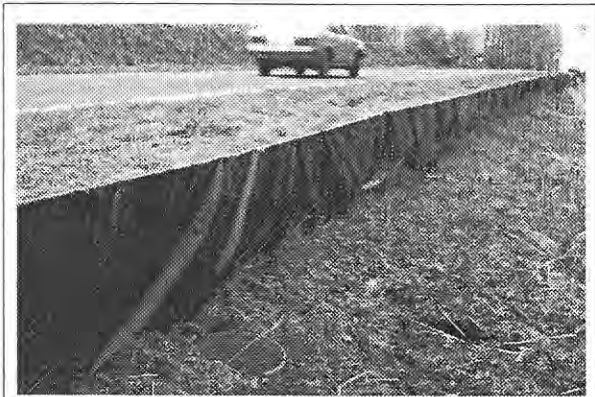
Un autre exemple est celui de la carrière de Bossimé récemment visée par un nouveau projet d'exploitation, projet qui porterait préjudice à tous les batraciens présents dont une belle population d'alytes.

Quelles solutions ?

Les endroits critiques de traversée sont souvent signalés par des panneaux triangulaires (voir l'illustration) ou par la présence de barrières le long de la route. Hautes d'environ quarante cen-



timètres, ces barrières empêchent la traversée naturelle des batraciens qui en longeant cette palissade tombent dans des seaux enterrés à intervalles réguliers. Ils sont déposés par des bénévoles de l'autre côté de l'obstacle. La rue du fort d'Andoy et la rue de Naninne entre Dave et Naninne sont deux exemples typiques de la région. Ceux qui voudraient y être vigilants, là où l'hécatombe annuelle est bien connue, devraient rouler à moins de trente kilomètres à l'heure, ce qui éviterait déjà d'aspirer ces pauvres bêtes sous la voiture. Des aménagements plus importants existent : des tunnels de passage sous les routes appelés crapauducs. D'autre part, un vaste projet européen dénommé



Barrière à grenouilles.

Natura 2000 a pour but de sauvegarder les espèces animales et végétales en voie de disparition ou les populations à risque. Pour ce faire l'Europe a demandé à toutes les régions de lui proposer des terrains ayant la particularité d'abriter des espèces à protéger. Un site, intéressant par sa biodiversité, a été choisi à Andoy par la Région wallonne

Il s'agit d'une des mares créées par l'effondrement des galeries d'une ancienne fosse de terres plastiques, mares qui sont des paradis (hélas de plus en plus rares) pour nos batraciens. La mare choisie abrite le triton crêté, rarissime en Wallonie... Voilà comment peuvent se dessiner des sites de protection de la nature dans l'optique du réseau Natura 2000.

Conclusions

L'urbanisation galopante de nos campagnes porte un préjudice irréversible aux batraciens ; non seulement par l'appauvrissement des biotopes qui leurs sont propres mais aussi par la rupture des couloirs migratoires qu'ils doivent emprunter. Il existe bien des solutions, mais Nos

enfants auront-ils encore la chance de contempler ce monde fascinant qui persiste pourtant depuis la nuit des temps ?

Comme on l'a vu, les amphibiens sont nos lointains ancêtres qui incarnent le miracle du passage de la vie aquatique à la vie terrestre. Si on ramène les 4,5 milliards d'années d'histoire de la terre à l'échelle d'une année, on pourrait dire qu'ils sont nés au début de décembre, les mammifères à la mi-décembre et l'homme le 31 décembre peu avant minuit. Comme on le voit, les amphibiens couvrent une dimension du temps qui nous échappe, ils ont évité tous les pièges qui ont jalonné leur évolution jusqu'à nous donner naissance... Il ne faudrait pas que les quelques secondes de notre passage détruisent ce patrimoine...

Nicolas Bette.

Pour en savoir plus, je vous invite à consulter les numéros spéciaux de la revue de l'asbl Réserves Naturelles RNOB intitulé " Entre terre et eau : les amphibiens " de janvier-février 2003 et de la revue du Nièrson de l'asbl Jeunes et Nature intitulé " Plongez dans la mare " d'avril-mai 1996. Je vous recommande aussi la brochure technique intitulée " Les batraciens sur nos routes " par C. Percy de Rainne, section herpétologique de l'asbl AVES, édité par le Ministère de la Région Wallonne en 1995.

Et deux ouvrages de vulgarisation : Arnold E.N. et Burton J.A. (1978) " Tous les reptiles et amphibiens d'Europe en couleurs " Elsevier - Sequoia, Paris - Bruxelles ; Fretey J. (1975) " Guide des reptiles et batraciens de France " Hatier, Paris.



Grenouille avant la traversée et ... écrasée.

MARIE-JEANNE STORM, INSTITUTRICE MATERNELLE À ANDOY DE 1964 A 1999

Souriante, enthousiaste, impatiente d'appliquer la science pédagogique fraîchement acquise, c'est avec une certaine appréhension que la jeune institutrice, récemment diplômée de l'école normale des sœurs de la Providence à Champion, vient, à la fin du mois d'août 1964, avec le cantonnier, préparer les locaux où dans quelques jours elle va réveiller une école endormie depuis cinquante ans.

Les locaux ? Un regard sur le passé s'impose.

La maison d'école d'Andoy a été construite aux frais de Madame de Moreau

Il s'agit de Madame Pauline de Goër de Herve, veuve d'Alphonse de Moreau, bourgmestre de Wierde de 1845 à 1848. Cette dame a généreusement offert le terrain et fait construire un bâtiment pour pallier l'indigence de la commune. En effet, une lettre au commissaire d'arrondissement datée d'avril 1853 signale que : "... la caisse communale ne permet pas pour le moment d'envisager la construction d'une école à Andoy. L'année dernière, Madame de Moreau a cédé le terrain gratuitement en nous faisant espérer qu'elle interviendrait dans une partie des dépenses de la construction..." Elle intervient au-delà des espérances de Jean-Baptiste Morimont, le bourgmestre de l'époque, puisque l'inspecteur peut écrire le 14 février 1854 : "... on dispose d'un nouveau local pour la tenue de l'école des filles... La maison d'école d'Andoy a été construite aux frais de Madame de Moreau, nous en profitons gratuitement et sans condition".

La classe occupe le rez-de-chaussée ; elle mesure six mètres cinquante sur huit mètres trente ; l'étage est réservé au logement de l'institutrice, la cour mesure environ un are et demi.

L'école a d'abord été tenue par Marie Droyer, nommée depuis décembre 1848. En 1861, l'abbé Bouillon, le curé de l'époque, la chasse pour la remplacer par deux religieuses, une pour l'école primaire, l'autre pour l'école gardienne et pour cette nouvelle école on construit à l'arrière du bâtiment une salle de huit mètres trente sur sept

mètres soixante. Les religieuses ont été remplacées en 1906 par des institutrices laïques.

L'existence d'une école gardienne n'est attestée que par deux documents : une lettre de sœur Hélène datée du 7 novembre 1884 et la liste des institutrices qui s'y sont succédées de 1861 à 1914. Voici un extrait de la lettre de sœur Hélène : " Je soussigné, institutrice diplômée, directrice de l'école primaire libre d'Andoy, **ainsi que de l'école gardienne**, ai l'honneur de prier le conseil communal de vouloir bien adopter mon école..."

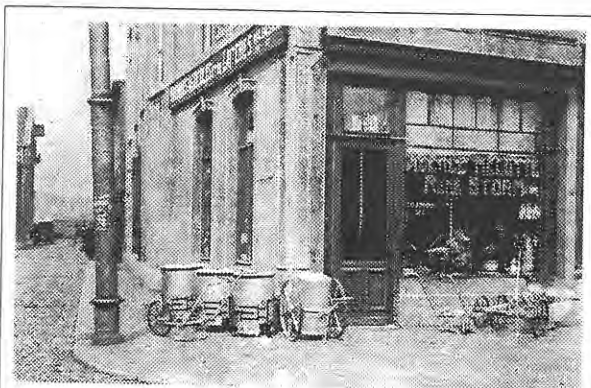
On ne sait pas pourquoi cette école a été abandonnée en 1914.

C'est le rez-de-chaussée de la maison réaménagé (dans les années trente ?) en deux pièces de logement que le conseil, le 9 août 1964, après deux ans de tergiversations, décide de prendre en location pour l'affecter à la nouvelle école gardienne (voir le détail de cette décision dans le numéro précédent, No 45 d'octobre 2003). Rappelons aussi que l'histoire tumultueuse de l'école des filles a été racontée dans le numéro 27 d'août 1997.

Mademoiselle Storm Marie-Jeanne est nommée en qualité d'institutrice gardienne provisoire

Recrutée par M. Joseph Lambiotte, alors directeur de l'école des garçons, reçue par le bourgmestre (François Borsu) au château de la Perche le 15 août, elle avait été nommée par le conseil communal le 26 août.

À sa sortie de l'école normale, fin mai, plusieurs



L'agence Mélotte à l'angle de l'avenue des Acacias et de la rue Baivy au début des années 20.

concrètement sa reconnaissance en offrant à Désiré Storm une agence de sa firme à Jambes ; vers 1900 un premier magasin fut installé dans une maison louée en face de la gare, magasin qui en 1906 fut transféré dans l'immeuble acheté à l'entrée de la rue Baivy. On y trouvait évidemment tous les produits Mélotte (charrues, écrémeuses, barattes, etc) et tout ce dont un fermier pouvait avoir besoin : fil de fer, cordes, pièces de rechange pour les machines, etc.

Ce grand-père de Marie-Jeanne travaillait à la forge située au bout de la rue Baivy pendant que sa femme, Ida Remy, s'occupait activement de ce que l'on nomme aujourd'hui le marketing, allant de ferme en ferme dans une charrette légère (un tonneau) allègrement tirée par un poney. Sa méthode de démarchage était assez particulière, elle prenait contact avec le client ou la cliente en participant aux travaux en cours : traire les vaches, tourner la baratte, sarcler les légumes... et il était rare qu'elle en sorte sans un bon de commande !

Désiré Storm est mort en 1917 ; sa veuve s'est retirée de l'affaire en 21 en la laissant à son fils unique René; il avait vingt ans.

Il circulait à moto pour prospecter les clients, installer ou réparer les équipements, surtout les produits vedettes de Mélotte : l'écrémeuse et plus tard les machines à traire tout en tenant le magasin avec son épouse. C'est ainsi que la future institutrice a passé sa jeunesse au milieu des machines agricoles qui n'avaient plus de secret pour elle ; elle accompagnait aussi parfois son père dans ses déplacements.

Comme l'agriculture était la principale activité

de notre village, René Storm, souvent sollicité, sympathique et serviable, était partout bien accueilli et... fait en quelque sorte partie de son histoire ; comme d'ailleurs la firme qu'il représentait !

L'écrémeuse Mélotte ayant donc grâce aux parents et aux grands-parents de Marie-Jeanne Storm été très présente dans notre histoire, il m'a semblé normal de donner un aperçu de la prodigieuse aventure industrielle des frères Mélotte qui ont tant fait pour faciliter la vie dans les nombreuses fermes, modestes ou importantes, qui constituaient l'essentiel de notre village ; rappelons qu'il n'y a pas si longtemps, en 1944, septante-trois des deux cents maisons de Wierde avaient au moins une vache (à relire dans le numéro 44 d'avril 2003). Vous trouverez cet aperçu à la suite de cet article.

Dans les jupes de sœur Gabrielle et sœur Jeanne-Marie

L'agence Mélotte était située à deux pas du couvent des Pères Oblats ; pour des raisons évidentes de bienséance le ménage de ces Pères était tenu par deux religieuses et c'est dans les jupes de l'une d'elles, sœur Gabrielle, la cuisinière, que la petite Marie-Jeanne passait le plus clair de ses loisirs ; choyée par les Pères et les Sœurs elle était au couvent comme chez elle ; il n'y avait pas de jardin derrière le magasin mais le



La petite Marie-Jeanne à l'âge où elle allait jouer chez sœur Gabrielle.

vaste parc du couvent le remplaçait avantageusement. Un souvenir parmi tant d'autres : elle aidait sœur Gabrielle à préparer des sirops de carottes pour soigner les maux de gorge des Pères dont les cordes vocales étaient fréquemment irritées par les longues et nombreuses prédications... Parce que les Oblats prêchaient les "missions" dans les paroisses. Mais qui sait encore ce qu'étaient les "missions", ces trois jours de prières et de sermons intensifs sensés galvaniser la piété des paroissiens !

Quand elle n'allait pas jouer au couvent la petite Marie-Jeanne fréquentait sagement l'école gardienne des sœurs de la Providence à la rue Van Opré. Pour les primaires et les début du secondaire, elle a traversé la Meuse pour aller chez les sœurs de Sainte-Marie à la rue du Président.

À quinze ans une vocation impérative s'impose : infirmière en pédiatrie. Ses parents sont d'accord et l'inscrivent à l'école d'infirmière du "War Memorial" à Bruxelles. Mais le destin cruel brise soudain son rêve ; son père meurt en août, sa mère tombe malade, des ressources devenues restreintes ne permettent plus le luxe d'un internat à Bruxelles. La jeune fille déçue devra se résoudre à poursuivre des études en externe, à Namur ; au lieu de les soigner comme infirmière elle s'occupera des petits enfants comme institutrice et... retrouve les sœurs de la Providence à Champion ; ce qui fait qu'elle aura passé toute son enfance et sa jeunesse dans les jupes des religieuses ! Mais elle n'en a manifestement aucun regret.

Pour répondre quand même un peu à sa vocation initiale elle travaille comme bénévole en clinique (Sainte-Elisabeth) pendant les vacances et garde le souvenir précis du premier tra-



Promesse guide au camp en 1957.



En 1964. Appuyée au mur : Myriam Laroche ; de dos : Jean-Pol Hastir ; penchée : Monique Gillon.

vail qui lui a été confié : la toilette funèbre d'une vieille dame!

La voici à vingt ans armée d'un diplôme d'institutrice maternelle.

Des débuts difficiles...

La nouvelle école gardienne d'Andoy accueille ses premiers bambins le jeudi 3 septembre ; événement relaté le 4 par Vers l'Avenir.

La disposition des lieux rend la tâche de la jeune institutrice malaisée : il a fallu caser plus de trente petites tables et petites chaises dans une pièce trop exiguë (l'autre pièce étant réservée aux activités physiques), la cour laissée à la disposition de la partie "gardienne" est petite, sans



Mademoiselle Marie-Jeanne à 20 ans.



En 1964. De gauche à droite : Marie-Cécile Godfroid, Claude Hastir, Jean-Pol Hastir, Christine Moncousin, Françoise Hastir, Philippe Monmart, Jean-Pierre Dufaux, Yvan et Luc Hastir au premier rang devant Mademoiselle.

clôture, ouverte sur la rue, les toilettes inadaptées sont à l'extérieur, de l'autre côté de la cour. La classe était chauffée par un poêle à charbon, une colonne en fonte assez impressionnante ; l'échevin avait fait livrer du charbon par Joseph Oger mais n'avait rien prévu pour l'allumage. Évidemment c'était l'institutrice qui devait s'en occuper ; si bien que, les premières semaines, on voyait mademoiselle Storm descendre du bus de sept heures vingt (six heures cinquante à Jambes) avec un petit fagot de bois et des vieux journaux pour allumer son poêle.

Grâce à Robert Simon, le cantonnier, la situation s'est rapidement améliorée ; il lui a procuré du petit bois, il a installé une clôture pour éviter les fugues vers la rue, il a aménagé un modeste bac à sable ; bref, il lui a rendu la vie pratique un peu plus facile ; elle lui en est encore reconnaissante. La cloison qui coupait la classe en deux a été démolie et les petits ont pu partager la cour de récréation des grandes.

Évidemment elle était seule avec les enfants tout au long de la journée et la surveillance des récréations était aussi fatigante, sinon plus, que les activités scolaires proprement dites ; les enfants qui n'habitaient pas trop loin rentraient chez eux pour dîner, il fallait faire manger les autres qui apportaient leurs tartines... Les allées et venues aux toilettes, jeu fréquent à cet



En décembre 1965. À gauche : Danny Malherbe, Monique Gillon, Michel Gérard ; à droite : Christine Moncousin ; le visage à moitié visible appartient à Corinne Alexandre.

âge, étaient malaisées à contrôler ; difficile de tenir à l'œil à la fois Véronique qui lambinait au WC dans la cour et le reste de la troupe censé rester calmement assis dans la classe.

Arrivée une heure avant, partie une heure après (elle ratait la plupart du temps le bus de quatre heures et demie), la jeune institutrice avait des journées bien remplies ; d'autant plus que le soir il fallait préparer les activités du lendemain. Les congés du mercredi et du samedi après-midi étaient les bienvenus... Mais les petits problèmes pratiques et la fatigue n'entamaient pas son enthousiasme, elle était heureuse et fière déjà d'exercer ce métier magnifique : initier des petits d'homme à la vie.

Son salaire mensuel était d'environ cinq mille francs ; pour compenser les retards des premiers paiements du ministère de l'Instruction Publi-



Le 26 juillet 1967 mademoiselle Marie-Jeanne Storm devient madame Lambillon (Michel). Les enfants, de gauche à droite : Michel Gérard, deux enfants étrangers à l'école, Myriam Gérard, Marie-Cécile Dufaux (queue-de-cheval), Patricia Dufaux, Jean-Pol Hastir et derrière, Francy Hastir.

que (comme on l'appelait alors) la commune a dû lui faire en novembre une avance de vingt mille francs. Les enseignants actuels verront ainsi que, même en changeant de nom, ce ministère pose toujours les mêmes difficultés ! Quand elle a eu suffisamment d'argent, elle s'est acheté un vélomoteur ; la nationale 4 n'était pas encore l'autoroute meurtrière que nous connaissons aujourd'hui et les navettes Jambes-Andoy en étaient grandement facilitées.

Mademoiselle Storm devient Madame Lambillon

Le 12 décembre 1965 : "...par sept voix sur sept votants et sans bulletins blancs ou nuls, Mademoiselle Marie-Jeanne Storm, institutrice gardienne provisoire à la dite école, est nommée à titre définitif en qualité d'institutrice gardienne à l'école d'Andoy. Cette nomination sortira ses effets au 1^{er} janvier 1966 dans la mesure où l'intéressée aura été reconnue apte par le service de santé administratif. L'intéressée ne disposera pas du logement communal".

Et puis ! en juillet 1967, Mademoiselle Storm, fidèle à ses premières amours, devient Madame Lambillon. Le couple construit son nid à Loyers, sur le trajet du bus qui conduit à l'école ; mais le vélomoteur est remplacé par une quatre chevaux Renault. Et progressivement le nid se peuplera de quatre petites filles...

Elle se souvient avec un plaisir évident de la gentillesse des gens. Celle de Robert Simon et Léon Grâce par exemple qui étendaient des cendres sur la route verglacée pour faciliter la grimpe de la Renault à hauteur du Pommier Sauvage ; ou celle de Claire Oger, dont le petit Jean-François fréquentait l'école, qui lui apportait des pommes ou des tartelettes aux cerises (heureusement bien emballées par le pâtissier !) au retour de ses pérégrinations pédestres à Jambes ; ou encore celle de Maria Hastir qui lui avait tressé une corde à nœuds pour contrôler les enfants en promenade (les enfants, en file indienne, tenaient fermement la corde près d'un nœud, ce qui évitait tout batifolage intempestif) ; mais cette méthode jugée maintenant trop contraignante n'est plus guère utilisée !



En décembre 1965. Michel Gérard, Corinne Alexandre, Didier Morelle et sans doute Marianne Borsu.

On construit une nouvelle école

Le 9 janvier 1965, dès sa première réunion, le nouveau conseil communal, peu satisfait de la situation, décide de placer la construction et l'aménagement d'une nouvelle école gardienne en tête des travaux qu'il projette. C'est lors de cette réunion que le nouveau bourgmestre, Monsieur de Jamblinne, prend l'instruction publique dans ses attributions.

Le traitement du dossier s'accélère ; le 6 février le conseil approuve déjà l'adjudication des travaux de construction d'un pavillon scolaire par une firme de Bruxelles pour la somme de 1.130.666 francs. Hélas ! ce projet de pavillon préfabriqué est refusé par le gouvernement provincial. L'étude d'un nouvel avant-projet est confiée le 20 mars à un autre architecte (Alexis Robert).

Mais une autre question se pose à propos de l'école des filles : la commune va-t-elle racheter l'ancien bâtiment de Madame de Moreau ou construire de nouveaux locaux ? La seconde option est choisie au conseil du 8 mai et le 12

juin suivant l'avant-projet d'un nouveau complexe est approuvé ; ce complexe comprenant l'école gardienne et l'école des filles à côté de l'école des garçons. Les plans et devis sont approuvés le 12 décembre 1965 ; les subsides sont demandés au Fonds des constructions scolaires et un emprunt est sollicité auprès du Crédit Communal pour couvrir la quote-part de la commune. Il faudra plus d'un an pour que le dossier mûrisse dans les différentes administrations.

Le 15 avril 1967 le conseil approuve l'acte d'adjudication : " Lot No 1 : travaux de construction adjugés à la SPRL Roba et Evrard à Ciney pour la somme de 2.974.778 francs (taxe comprise) ; lot No 2 : travaux de peinture et de décoration adjugés à M. Meeus Pierre à Meux pour la somme de 74.910 francs (taxe comprise) ; lot No 3 : fourniture et pose de tentures adjugés à la firme Docquir-Husdent à Orp-le-Grand pour la somme de 20.504 francs (taxe comprise).

Les travaux ont été assez rapidement menés et la nouvelle école a pu être inaugurée en septembre 1968. Pour Madame Lambillon le changement est énorme : une vaste salle bien ensoleillée, des toilettes modernes et adaptées à l'intérieur, un préau et une cour de récréation dignes de ce nom...C'est un vrai paradis pour l'institutrice et ses enfants...

Les subsides de fonctionnement sont supprimés...puis on dédouble

Mais en juin 69 un gros nuage noir vient assombrir ce nouveau bonheur. L'impitoyable ministère de l'Education Nationale et de la Culture (il a changé de nom) supprime les subsides de fonctionnement de l'école gardienne d'Andoy parce que le nombre d'enfants est inférieur au minimum requis. C'est une catastrophe ! L'école est sauvée par quelques enfants de la section de Wierde qui, à la rentrée de Pâques, viennent faire l'appoint ; mais la commune doit prendre en charge six mois de traitement de l'institutrice.

Ce n'était qu'un orage passager ; la situation évolue si favorablement qu'un an plus tard, en juillet 1970, le bourgmestre envisage le dédoublement de l'école gardienne. Francine Cordy (madame Duterme) est choisie comme seconde

institutrice ; elle habite Andoy et a eu l'occasion de remplacer Madame Lambillon pendant son premier congé de maternité.

Le 28 novembre 1970, le conseil décide d'organiser un service de ramassage des enfants pour favoriser la fréquentation de l'école ; un minibus Volkswagen d'occasion est acheté en janvier 71 (pour 56.000 francs) et, pour ménager les ressources limitées de la commune, madame Duterme est priée d'assumer en cumul la charge de chauffeur ; avec le sourire des parents soulagés comme seule rémunération.

Le 22 avril 1972 " ...Madame Duterme-Cordy Francine, née à Louette-Saint-Denis le 10 octobre 1943, institutrice gardienne temporaire à l'école d'Andoy, est nommée à titre définitif à la dite école à partir du 1^{er} mai 1972. Elle devra continuer à habiter la commune ".

Le dédoublement de la section gardienne durera jusqu'en 1988 dans une très bonne harmonie. Madame Duterme émigre alors à Belgrade et Madame Lambillon retrouve pour une classe unique l'espace qui avait été partagé pendant dix-huit ans par une cloison provisoire. Étant donné le nombre croissant des petits de deux ans et demi elle reçoit en renfort une puéricultrice à mi-temps à partir d'octobre 1989 ; plusieurs enseignantes se sont succédées à ce poste ; une seconde institutrice maternelle à temps plein a finalement été nommée en 1993. Mais la cloison qui séparait le local en deux n'a pas été remise en place : les institutrices ont travaillé en " co-titulariat ".

Rappelons que la commune de Wierde a disparu en janvier 1977 et que l'école d'Andoy a eu dès lors comme tuteur l'échevin de l'instruction de la ville de Namur.

Le module

Je ne sais pas pourquoi on a appelé " module " cet équipement didactique propre aux crèches et aux écoles maternelles qui est devenu à la mode dans les années quatre-vingt. On peut le définir comme un agencement de l'espace qui localise les activités de l'enfant ; dans celui d'Andoy on trouve un coin bibliothèque, un coin repos, un coin maisonnette (qui sert aussi de

théâtre de marionnettes) et un coin jeu et déguisement (avec un circuit de petites voitures). Les enfants montent à l'étage et en descendent par une échelle, un espalier, une corde ou un toboggan.

C'est madame Lambillon qui a décidé un beau jour de construire ce module dans sa classe. L'espace était disponible, elle avait beaucoup d'idées mais hélas peu de moyens... et l'échevin de la ville n'avait aucun budget pour financer cette "fantaisie pédagogique"; tout au plus pouvait-il vaguement proposer l'aide des ouvriers de la ville (une aide qu'elle ne verra jamais venir!). Alors, l'institutrice obstinée, à coups de marches parrainées, parvient à récolter suffisamment d'argent pour acheter le bois, la peinture et la quincaillerie nécessaires. Pierre Lemineur, architecte, l'aide pour le dessin des plans et le choix des couleurs et avec son mari (particulièrement adroit) et ses quatre filles (qui manient les pinceaux avec dextérité), courageusement, elle construit elle-même son module pendant les vacances d'été de 1988. Il est achevé de justesse; le nettoyage final (avec madame Dispaux) s'achève au soir de la veille de la rentrée... La réalisation est magnifique et a beaucoup servi!



Inlassablement souriante et accueillante...

Que fait-on à l'école maternelle ?



Juin 1999. Des anciens des premières années sont venus fêter le départ de leur institutrice avec les petits de la dernière classe.



La dernière classe. De gauche à droite, au premier rang : Louis Eeckhout, François-Guillaume Van Ende, Sandrine Heymans, Laura Gillard, Maryse Chaboteaux, Antoine Ferain, Guillaume Hastir ; au deuxième rang : Adrien Fillée, Mathieu Mullier, Dwight Didot, Louise Renier, Thomas Cronet, Denis Henry de Generet, Manon De Coeijer, Claire Piron ; au troisième rang : Fiorine Bartkowiak, Isabelle Anciaux, Cédric Saucin, Justine Sabbe ; au quatrième rang : Clément Vaes dans les bras de madame Marie-Jeanne, Pauline Despontin, Aurélie Renier, Nicolas Gillard, Mathilde Hastir, Cerise Riguelle, Julien Vaes, madame Nadine (la collègue de madame Lambillon, Nadine Chantraine).

Savez-vous que “ école gardienne ” est une expression spécifiquement wallonne ; en Flandre on parle de “ kleuterschool ” (littéralement : école de mioches) et en Allemagne de “ kindergarten ” (jardin d’enfants) ; c’est Froebel qui, en 1837, a fondé le premier jardin d’enfants et a laissé son nom aux écoles normales d’avant la guerre, les écoles froebeliennes ! Diverses théories pédagogiques ont été développées depuis le début du vingtième siècle, mais il semble que l’école maternelle moderne n’a vraiment vu le jour qu’au début des années soixante. Remarquez que, en 1972, le conseil communal parle toujours de madame Cordy comme d’une institutrice gardienne alors que le vocable a officiellement disparu ; mademoiselle Jaumin disait à ses institutrices : “ Vous n’êtes pas des gardiennes de troupeau, vous êtes des jardinières d’enfants ” ! Jardinières ? Oui... Parce que leur travail est de cultiver tou-

tes les possibilités de l’enfant, afin de lui permettre de former sa personnalité et de lui donner les meilleures chances de réussir à l’école et dans la vie.

Que fait-on à l’école maternelle ?... Hé bien, on pourrait dire que les “ jardinières d’enfants ” répondent du mieux qu’elles peuvent aux besoins et aux intérêts des enfants qui leur sont confiés. Ces besoins et ces intérêts sont multiples, on peut en considérer une dizaine : grandir, se sentir à l’aise, être aimé... bouger... se connaître et connaître les autres... s’exprimer et communiquer... jouer... découvrir... apprendre... se situer dans le temps et l’espace... créer... imaginer... À chacun de ces besoins et de ces intérêts correspond une activité (brève et variée) ou une attitude spécifique. Tout en imposant des limites, en apprenant ce que l’on peut faire et ce que l’on ne peut pas faire (ce qui est

permis et ce qui est interdit) pour vivre ensemble. C'est tout un art, un travail difficile qui demande beaucoup de qualités humaines et de compétence professionnelle ; car les méthodes pédagogiques enseignées aux institutrices ne sont jamais que des outils, des outils qui ne valent que par la qualité de l'ouvrière.

Les témoignages de ses anciens élèves sont éloquentes : Marie-Jeanne Storm n'a jamais cessé tout au long de toutes ces années, inlassablement, d'être cette institutrice maternelle si justement nommée, accueillante, souriante, autant capable d'organiser des bricolages que de raconter des histoires, de consoler les chagrins que d'apaiser les disputes, de danser des farandoles que d'initier à l'écriture... de faire enfin, avec enthousiasme et compétence tout ce qu'il fallait pour rendre ses enfants heureux de venir à l'école !

Et son enthousiasme, à l'âge de la retraite est resté intact ; grand-mère de quatre petits-enfants, elle peint (ses dessins au pastel sont vraiment très réussis), elle tricote, elle assemble des patchworks, elle patine (des meubles), elle cuisine, elle organise les retraites de confirmations (elle a été longtemps catéchiste) et passe beaucoup de temps à visiter les malades avec l'association locale (Loyers) " Ecoute et réconfort "... Peut-on vraiment parler de retraite ?

Bernadette Minguet est une institutrice française qui a enseigné pendant la même période que

Marie-Jeanne Storm ; elle a écrit un beau petit livre : " La maternelle, une école pour la vie ". Il est disponible à la bibliothèque communale de Jambes et je le recommande à ceux et celles que la question intéresse. Marie-Jeanne Storm partage la conclusion de cet auteur: " Au terme de mon parcours professionnel, je voudrais remercier mes élèves dont les progrès ont été autant de merveilleux cadeaux qui n'ont cessé de me combler tout au long de ces trente-cinq années. Par leurs questions, ils m'ont contrainte à aller toujours plus loin, comme si les rôles étaient inversés... J'ai la conviction que l'école maternelle a encore une grande tâche à accomplir... en gardant le cap sur son horizon qui reste le plus beau du monde : initier l'enfant à la vie d'homme, dans la continuité et la diversité de notre humanité ".

Note sur les sœurs oblates.

L'ordre des oblates a été fondé par les sœurs Gabrielle et Jeanne-Marie. Elles étaient les sœurs de Louise Haulot, bien connue dans notre village dans les années d'après-guerre. Louise Haulot tenait une ferme avec son mari derrière l'église de Naninne mais était aussi infirmière à domicile ; elle a été tuée dans un accident de voiture probablement au carrefour de Quinaux.

G. Donnet



DEUX BIENFAITEURS DE L'AGRICULTURE : JULES ET ALFRED MELOTTE

Alfred, né en 1855, et Jules, né en 1858, étaient les fils de Guillaume Mélotte qui, à vingt-six ans, en 1852, avait fondé à Rémicourt une modeste fabrique d'équipements agricoles. L'affaire s'était développée et en 1876 un atelier plus important avait été installé ; on y fabriquait des herses, des hache-paille, des semoirs, des charrues, des batteuses... Guillaume Mélotte avait déjà apporté des améliorations à ces machines et déposé quelques brevets. Il est mort en 1878 laissant l'entreprise d'une dizaine d'ouvriers aux mains de sa veuve et de ses fils.

Les études des deux frères se sont arrêtées à l'âge de quatorze ans mais, autodidactes et curieux, héritiers de l'esprit inventif de leur père, ils vont amplifier de manière extraordinaire l'entreprise qu'il a créée.

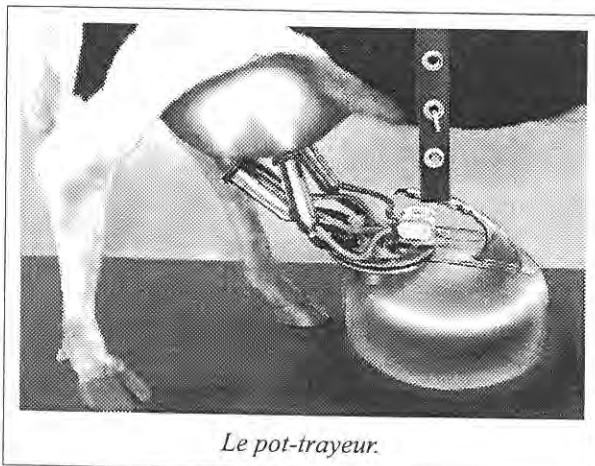
L'écrémeuse

Avant l'invention de l'écrémeuse, la crème était extraite du lait entier par gravitation : on laissait reposer le lait dans un récipient et la crème montait à la surface où elle était recueillie manuellement. C'était un procédé très lent.

La première découverte a été faite par un Allemand, Fresca, en 1859, qui s'est aperçu que si le récipient était placé sur un plateau en rotation l'écémage était accéléré. Basées sur ce principe (la centrifugation) plusieurs types d'écémeuses ont été mis au point.

En 1887 Jules Mélotte a assisté à une conférence doublée d'une démonstration d'une écémeuse Laval, machine dont le fonctionnement exigeait une grande énergie. Une suggestion du conférencier l'a particulièrement frappé : "Celui qui parviendra à rendre cet appareil maniable par une servante de ferme sera

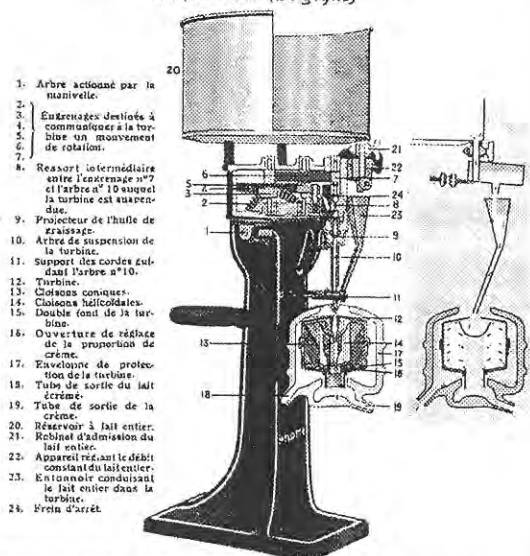
certain d'en vendre beaucoup...". Cette petite phrase a déclenché une recherche passionnée ; en quelques mois d'essais, de tâtonnements et de bricolages Jules Mélotte a mis au point une écémeuse maniable et efficace. Il en déposa le brevet en juin 1888 au nom de Veuve Mélotte et obtint cette année-là le Prix du Progrès au grand concours international de Bruxelles, prix doté de dix mille francs, somme qu'il a investi dans



Le pot-trayeur.

Véritable Écémuse MÉLOTTE

fabricée dans les usines de l'inventeur
à Rémicourt (Belgique)



L'écémuse centrifuge MÉLOTTE, à turbine librement suspendue, fut inventée par son Jules Mélotte en 1888. Elle révolutionna l'industrie laitière. Sans cesse perfectionnée depuis lors, elle détient une avance considérable sur ses nombreuses imitations.

- - L'écémuse Mélotte réalise le plus haut degré d'écémage - -
ALFRED MÉLOTTE, FABRICANT D'ÉCÉMEUSES, REMICOURT

Publicité mixte Mélotte Rémicourt et Mélotte Gembloux Face écémuse.

L'écémuse.

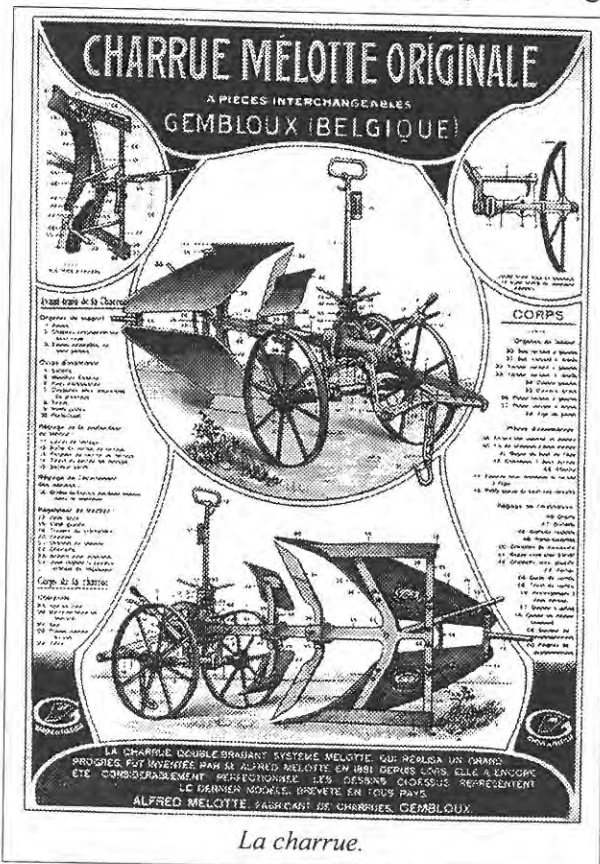
l'aménagement d'un atelier où il a décidé de produire lui-même " son " écrémeuse.

Les premières ont été vendues en 1890. Différent types ont ensuite été réalisés, de capacités diverses allant de cinquante à douze cents litres par heure. L'usine s'est agrandie ; de vingt-six ouvriers en 1890 qui ont produit treize écrémeuses en un an à quatre cent cinquante en 1910 qui en ont produit vingt-cinq mille cinq cent. Plus tard (à partir de 1938) la firme a produit des machines à traire (le pot-trayeur deviendra célèbre après la guerre) puis des équipements de traite de plus en plus élaborés et des systèmes de réfrigération. La fabrication des écrémeuses a pris fin dans les années soixante. Resté célibataire Jules Mélotte est mort en 1919.

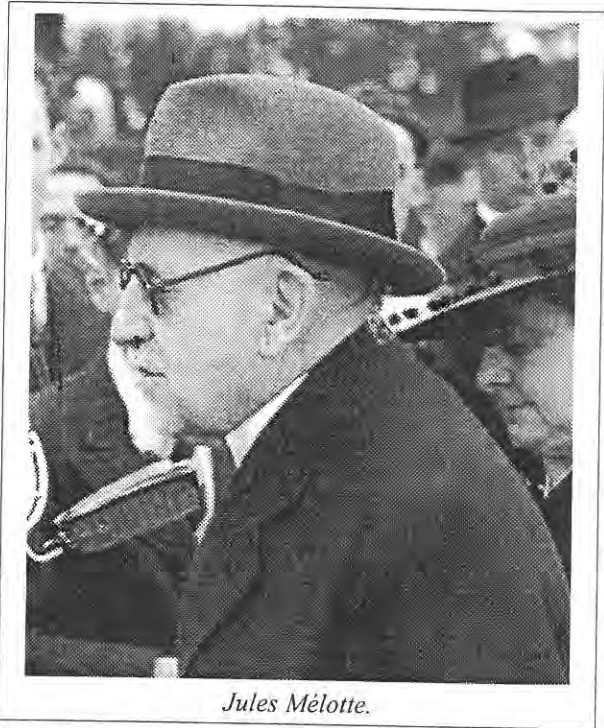
La charrue

Alfred Mélotte a fondé sa propre entreprise en 1891 à Gembloux ; il y a fabriqué les matériels agricoles traditionnels, mais s'est concentré surtout sur la charrue. Cette entreprise s'est développée jusqu'à occuper six cents ouvriers et employés à son apogée.

À la mort de son frère, il a pris la direction des deux entreprises, celle de Gembloux et celle de Rémicourt. Il est mort en 1943 à quatre-vingt-



La charrue.



Jules Mélotte.

huit ans.

Après cent cinquante ans, la firme Mélotte existe toujours à Rémicourt ; sous le nom de Gascoigne-Mélotte (à la suite de quelques fusions avec diverses multinationales) on y fabrique des machines à traire entièrement automatisées.

Sources

J'ai extrait ces informations d'un très bel ouvrage de Daniel Piroette, conservateur du Musée de la Hesbaye à Rémicourt, musée qui comporte une section Mélotte.

Cet ouvrage, abondamment illustré, s'intitule : " Mélotte, un siècle et demi d'histoire et d'industrie " ; il coûte vingt euros et peut être obtenu au musée de la Hesbaye, avenue Maurice Delmotte, 68 - 4350 - Rémicourt ; téléphone : 019/545493.



Alfred Mélotte.



Dans la première partie de cet article, José Bette a évoqué la vie au village, de la mobilisation à la capitulation. La seconde partie a été consacrée à la vie sous l'administration militaire allemande. Dans cette troisième partie, il est surtout question pour la population de s'en sortir...

IMAGE DE CHEZ NOUS PENDANT LA SECONDE GUERRE (troisième partie)

En novembre 1940 le tableau de rationnement propose douze produits alimentaires dont la quantité journalière exprimée en grammes est fixée à 225 pour le pain, 10 pour le café, 8 pour la margarine, 7 pour le riz, 33 pour le sucre, 7 pour le gruau d'avoine, 7 pour les légumes secs, 50 pour la viande (os compris !), 6 pour le beurre, 2 pour le saindoux, 15 pour le miel et 500 pour les pommes de terre. C'est évidemment trop peu car au total cette ration comporte à peine la moitié de ce qui est considéré comme nécessaire. Malgré cela la situation se dégrade, la graisse disparaît en 1941 et la ration journalière de viande n'est plus que de 20 grammes en 1942. Pour couronner le tout certaines denrées sont remplacées par d'infâmes ersatz (produits de substitution) et d'autres sont en pénurie...

Si les rations sont insuffisantes, tout le monde n'est pas concerné de la même manière. Aux extrêmes, il y a d'un côté ceux qui peuvent régulièrement se payer «un merveilleux repas» à 25 francs au casino de Namur et de l'autre les plus démunis qui ont à peine de quoi se payer ce que leur permettent les timbres pour assurer leur survie.

Dans notre village, comme dans tous les villages, la situation est évidemment plus confortable car beaucoup de villageois cultivent une parcelle de terre et élèvent quelques bêtes. Mal-

gré cela certains sont en difficultés ce qui amène le bourgmestre Jean de Moreau à prendre en charge l'organisation du Secours d'hiver avec l'aide de l'instituteur Richard Wagner.

L'agriculture est contrôlée

Dès août 1940, le secteur de l'agriculture est pris en charge par la Corporation nationale de l'agriculture et de l'alimentation (la C.N.A.A.). Chaque personne concernée doit s'y affilier ; en fonction des possibilités d'élevage et des surfaces de cultures, une planification de la production est mise en place en vue de fournir à cette corporation les produits alimentaires permettant de couvrir les besoins de l'occupant et du ravitaillement.

Chaque agriculteur reçoit un plan lui indiquant ce qu'il doit cultiver et sur quelle superficie. Les denrées dont la production est imposée ne correspondent pas toujours à celles qui sont les plus rentables ; cette situation aurait dû poser des problèmes de rendement, mais la sous-estima-



Commune de WIERDE.

Province de Namur.

ELEVÉ DES CONTRATS DE POMMES DE TERRE

recus pour l'année 1944.
et souscrits par des habitants non-producteurs de
la commune de Wierde.

Nom et prénoms du souscripteur	No du contrat	nombre de personnes comprise	quantité
BADOUX-WILSKA, Oéline	43337	2	240 kgs
BADISUA Alphonse	11130	2	300
BATHÉL Gauthier	12140	3	300
BIBOT-GUILLAUME, Julia	30023	2	240
BORSU Désiré	32014	2	240
DACHET Joseph	43390	3	300
DEGIVES Firmin	07130	7	340
DELVAUX Arthur	30373	4	430
FAMERISE Jean-Baptiste	11132	3	300
GERARD Gustave	30020	2	240
GILLARD Jules	9991	4	430
HOCK, Louise	12143	2	240
LACROIX Albert	30030	1	430
LAVENTURIER Joseph	30023	4	430
LEONARD Jules	30613	3	300
MARIE Joseph	30021	3	300
MARTIN Georges	30024	2	240
MERVELLE Gustave	30014	1	430
PERON Abel	43330	1	120
PHILIPPART Barbe	30034	3	300
PIRMEZ Maurice	34000	1	120
ROBAYE Camille	30027	4	430
RUMMENS Alphonse	9103	2	240
THIRANT Marie	93033	2	240
WAGNER Richard	30022	2	300

Total

Wierde, le 13 juillet 1944.

Le Bourgmestre,



M. M. M. M.

Un relevé de contrats de pommes de terre souscrits par des petits producteurs de Wierde.

En 1943, le ministère de l'intérieur apprend que des bourgmestres de la province de Namur organisent des expertises officieuses pour tromper ces juridictions. Cette pratique vaut au gouverneur un courrier l'enjoignant de mettre en garde ses bourgmestres contre de tels agissements ; car si ils permettent de soustraire une partie de la production à l'ennemi, ils entraînent des pénuries dans le circuit de ravitaillement officiel, qui nourrit le Belge moyen. Si on peut justifier les fraudes au motif que l'oc-

cupant réquisitionne à son profit une grosse part de la production, on ne peut que blâmer les prix excessifs pratiqués au marché noir qui sont hors de portée des plus démunis. Comme l'écrit le gouverneur intérimaire, le prince Emmanuel de Cröy, aux bourgmestres à propos de l'approvisionnement en pain de la population : " Ce n'est pas en faisant montre d'égoïsme et de particularisme que nous vaincrons les difficultés actuelles mais en manifestant une solidarité toujours plus généreuse ".

" Il nous souvient d'avoir, en 1942, dîné dans un restaurant de la place d'Armes à Namur. Avec un ami, nous étions face à la fenêtre et le repas qui n'avait rien d'extraordinaire provoqua une espèce d'attrouplement des badauds qui nous coupa l'appétit " .

Un souvenir de J. de Launay évoqué dans " La vie quotidienne des Belges sous l'occupation "

dre le risque d'élever un cochon en pleine ville. C'est évidemment une dangereuse aventure au terme de laquelle il faut encore tuer le cochon sans un cri et ensuite le brûler sans odeurs pour ne pas trahir son existence aux oreilles ou au nez des délateurs, des jaloux ou de l'ennemi. À Wierde, comme dans la plupart des villages, le jour où on tue le cochon il n'y a pas de problème car toute la population est complice.

À ces moyens risqués s'ajoute le glanage ; les plus anciens se souviennent de citadins amaigris qui venaient disputer les derniers grains abandonnés aux oiseaux dans les champs de la commune après la récolte. Le glanage intéresse évidemment aussi les habitants du village, comme maman qui passe de longues journées dans les champs environnants pour trouver de quoi engraisser son cochon.

Des gestes de solidarité font de petits miracles, comme l'échange à l'école par des enfants du village de leurs tartines de pain blanc contre celles de pain noir des enfants de la ville... La providence parfois intervient, comme la fameuse pêche «miraculeuse» des harengs qui a permis de sauver beaucoup de citadins durant l'hiver 1942-1943.

Les chevaux sont réquisitionnés

Pour cultiver et tracter les charrois il faut des chevaux. Malheureusement ces précieux auxiliaires du travail sont aussi convoités par l'occupant ; pour préparer les réquisitions chaque cheval, poney, mulet ou âne doit être déclaré à la commune avec indication du nom, du sexe, de la couleur, de l'âge, de la race et enfin de l'endroit exact où la bête est mise à l'écurie.

Tous ces renseignements sont transmis par le bourgmestre aux autorités militaires.

Régulièrement ces solipèdes doivent être présentés aux autorités allemandes sur le terre-plein de la plaine Saint-Nicolas de Namur. Au jour et à l'heure prévus ils sont rangés dans un ordre précis, par commune et suivant l'ordre du numéro du propriétaire ; chaque animal doit être marqué de son numéro sur la joue gauche. Après l'inspection, il arrive que le propriétaire soit invité à conduire l'animal à Liège, à pied.

Le charbon devient rare

Le charbon devient rapidement une marchandise rare. Beaucoup de mineurs sont prisonniers en Allemagne, d'autres sont partis travailler ailleurs à des conditions plus intéressantes, ceux qui restent sont souvent malades. Non seulement la main d'œuvre est insuffisante, mais voici qu'en 1942 le matériel fait également défaut. De plus une grosse partie de la production est détournée au profit de l'appareil de guerre allemand, ce qui ne fait qu'accentuer le mauvais moral des mineurs et les possibilités de ravitaillement pour la population.

Le rationnement prévu permet à peine de chauffer une pièce dans chaque maison ; pour ceux qui ne disposent pas de bois la situation est très difficile. L'hiver 1943 est particulièrement pénible, chaque morceau de charbon est compté. Cet or noir est recherché partout, le long des voies ferrées où des machinistes complices en font régulièrement tomber ou dans les stocks constitués aux Bas-près à Salzinnes pour alimenter les locomotives.

La faim et le froid conjugués conduisent inévitablement à des problèmes de santé publique. Les malades ont droit à une ration supplémentaire de 50 kilos, mais cela n'empêche pas l'augmentation du nombre de maladies graves comme la tuberculose.

La vie au ralenti

La vie s'est ralentie, les déplacements se font à pied ou à vélo. La promenade en ville est une des rares occasions de sortie, même si on n'a rien à dépenser. Les vêtements sont soumis aux timbres, le choix en est très limité... et les fem-

NOMS DES PROPRIÉTAIRES NAMES DER EIGENAARS	DOMICILE des propriétaires, rue numéro WOONPLAATS der eigenaars, straat, nummer	NOMBRE DE AANTAL					USAGE auquel les chevaux, les mules et les voitures sont affectés GEBRUIK waartoe de paarden, de muizels en de voertuigen moeten dienen	OBSERVATIONS AANMERKINGEN
		chevaux paarden		mules muizels	voitures voertuigen			
		de selle zadel	de trait trek					
Liste des chevaux de la commune au 25.12.1943.								
Nom et prénom du propriétaire	Domicile	Nom du cheval	Sexe	Couleur	Age	Race	Indication de l'endroit où se trouve le cheval rue n° et partie du bâtiment.	
1 BERTRAND Joseph	Sticbe	Mina jument bai			1916	indigène	écurie, rue du Penseur, 90	
2 idem	id	Boubou longes alger			1940	indigène	idem	
3 BOUTON Gracise	id	Eris longes may			1942	indigène	rue d'Anille, 91.	
4 CULOT-MEURICE Marie	id	Jeanette jument bai			1927	indigène	Font du Village, 29	
5 idem	id	Mina jument alger			1916	indigène	idem	
6 LAMEN Desiré	id	Gamy longes alger			1922	indigène	Lambastienne	
7 DECHAMPS-CASSART Marie	id	Paulette jument bai			1922	indigène	rue Herbal, 35.	
8 DECHAMPS-BARDLER Joseph	id	Compagne jument bai			1925	indigène	Terme Moreau, 67.	
9 idem	id	Jessime jument alger			1929	indigène	idem	
10 HEILLEUX Désiré	id	Mouton longes bai			1925	indigène	Les Biennes, 57.	
11 M ^{re} GERARD-LIBOUTON Arthur	id	Poule jument alger			1923	indigène	Les Biennes, 45.	
12 idem	id	May longes may			1923	indigène	Les Biennes, 43.	
13 GILLES Joseph	id	Black étalon bai			1912	indigène	rue de Jaurès, 20.	
14 idem	id	Félicité jument alger			1931	indigène	rue de Jaurès, 20	
15 idem	id	Gazelle jument bai			1938	indigène	rue de Jaurès, 20.	
16 idem	id	Gauloise jument bai			1938	indigène	rue de Jaurès, 20	
17 idem	id	Hermine jument bai			1939	indigène	rue de Jaurès, 20.	
18 idem	id	Stéphanie jument bai			1940	indigène	rue de Jaurès, 20.	
19 idem	id	Copain étalon bai			1942	indigène	rue de Jaurès, 20.	
20 idem	id	Bonny étalon bai			1943	indigène	rue de Jaurès, 20.	
21 idem	id	Gamy étalon bai			1943	indigène	rue de Jaurès, 20.	
22 HASTIER Desiré	id	Poule jument bai			1926	indigène	Ch ^{te} de Marche, 6.	
23 HASTIER Emile	id	Jeanne jument bai			1927	indigène	rue Grande, 66.	
24 HERMAND Jacques-Joseph	id	Jack longes bai			1916	indigène	rue de Berabao, 77.	
25 HERMAND Léon	id	Jeanette jument bai			1922	indigène	rue de Marche, 87.	

A reporter
Overdragen

NOMS DES PROPRIETAIRES NAMEN DER EIGENAARS	DOMICILE des propriétaires, rue, numéro WOONPLAATS der eigenaars, straat, nummer	NOMBRE DE ANIMALS					USAGE auquel les chevaux, les mules et les voitures sont affectés GEBRUIK waartoe de paarden, de muilzels en de voortuigen moeten dienen	OBSERVATIONS AANMERKINGEN
		chevaux paarden	mules muilzels	voitures voertuigen	de selle sadel	de trait trek		

							Report Overdracht	Indication de l'achat ou de la vente à cheval par le propriétaire ou le com.	
26	FERRANT Léonard	Wierde.	Mouche jument roux 1913. indigène					écurie	Grande Rue, 64
	idem.	id	Louette jument roux 1913 indigène					id	idem.
27		id	Jeanette jument alger 1919. indigène					id	rue de Jansse, 17.
28	LAFFINEUR Florent	id	Baïlle jument bai 1928 indigène					id	rue de Jansse, 14.
29	LISOT Armand	id	Mazette jument bai 1928 indigène					id	idem.
30	idem.	id	Mistinguett jument bai 1919. indigène					id	idem.
31	idem.	id	Rossia longue alger 1942. indigène					id	idem.
32	idem.	id	Lina jument roux 1913. indigène					id	idem.
33	idem.	id	Bonne jument bai 1925 indigène					id	rue de Jansse, 10
34	MATHIEU Emile	id	Gamin longue alger 1910 indigène					id	idem.
35	MATHIEU Jean	id	Poulletie jument roux 1915 indigène					id	Ternes de la Cour, 86.
36	NIS Marcel	id	Marie jument roux 1940 indigène					id	idem.
37	idem.	id	Rossia longue alger 1918 indigène (Cassinois)					id	rue grande, 16.
38	OGER Adolphe.	id	Rossia longue alger 1919 indigène					id	rue du Maréchal, 48
39	OGER Fernand	id	Lich. cubité alger 1940 indigène					id	idem.
40	idem.	id	Bayard longue bai 1939 indigène					id	rue des Cailloux, 47.
41	OGER François	id	Marquise jument noir 1915 indigène					id	rue de Mailleux, 65.
42	PEETERS Severin	id	Gamin longue bleue 1922 indigène (Poney.)					id	rue Cognac, 104.
43	PIRMEZ-OGER Julia	id	Miss jument bai 1930 poney.					id	rue du Bourgeois, 72.
44	SANDRON Antoni	id	Bijou longue bai 1931. indigène					id	rue de Linnart, 5.
45	ANIRÉ Joseph.	id	Bella jument gris 1915 indigène (Érle)					id	rue de Linnart, 78.
46	THEIRY Arthur	id							



Wierde le 1^{er} Janvier 1944
 Le Bourgmestre,
 M. de Mous

Liste des chevaux de Wierde.



Clémence Tamsyn se promène à Namur avec Alice Oger. À l'arrière-plan, on distingue des officiers allemands.

mes se plaignent de n'avoir plus rien à se mettre... En dehors du circuit officiel, il est pratiquement impossible d'obtenir de l'habillement ; les journaux et les magazines qui présentent des idées pour redonner vie aux robes, retourner les costumes, réparer les chaussures ou faire du neuf avec du vieux ont beaucoup de succès. Maman a de la chance, sa sœur est couturière et avec des peaux de lapins qu'elle a tannées et teintées, elle lui confectionne un magnifique manteau de fourrure dont elle parle encore avec beaucoup de fierté...

Les activités culturelles sont rares et sévèrement contrôlées. Les libraires reçoivent une liste de livres interdits et au cinéma les productions et les vedettes américaines sont remplacées par des allemandes. Malgré cela, des livres et des films interdits par les nazis circulent. Au théâtre, les rares pièces en wallon font recette à Namur. À la radio, les émissions interdites émises depuis Londres sont les plus recherchées.

Les sports continuent à intéresser la population ; les coureurs cyclistes comme Romain Maes ou Rik Van Steenberghen réalisent parfois leurs exploits pour gagner un morceau de lard. Le football reste en vogue avec les clubs gagnants comme Lierre, Malines ou l'Antwerp. Au vil-

lage, on continue à jouer à la balle pelote.

Les fêtes patriotiques sont contrôlées

Dès 1940 les cérémonies et manifestations patriotiques sont interdites. Les jours de fête sont particulièrement visés, des instructions sont données pour que, durant ces journées, les écoles donnent cours et les magasins restent ouverts. En bref, la vie doit continuer normalement et les autorités belges sont tenues pour responsables de tout acte qui pourrait troubler le calme pendant ces périodes. Une seule exception : la fête du roi le 15 novembre, journée durant laquelle les cours sont suspendus et l'organisation d'une messe solennelle suivie de la Brabançonne est autorisée. À cette occasion le gouverneur écrit en 1941 aux bourgmestres : «Je ne doute pas que dans chacune de nos communes tous nos concitoyens auront à cœur de s'associer dans un même élan de ferveur patriotique à cette cérémonie et de faire de celle-ci, dans la dignité qu'imposent les circonstances présentes, un témoignage véritablement national de notre confiance au roi et au salut de la patrie». Dans tous les cas le port d'insignes patriotiques et le dépôt de fleurs aux monuments aux morts de la guerre sont interdits. Les directives rappelées à ce propos en octobre 1942 par le commandement militaire allemand ajoutent même à propos des fleurs que : «Les jours de la Toussaint et des morts offrent suffisamment l'occasion de fleurir les monuments et les tombes des combattants tombés au champ d'honneur».

Malgré cela, le 21 juillet 1941, un Te Deum à lieu en la cathédrale Saint-Michel à Bruxelles et des milliers de personnes y crient " Vive le roi, vive la Belgique " lorsque retentit la Brabançonne. D'autres actes patriotiques défient régulièrement l'autorité allemande. Ainsi, durant la nuit du 3 au 4 septembre 1943, Robert Moreau, un résistant de Salzinnes, dessine sur le fronton de la gare de Namur, au-dessus de l'horloge, entre la devise nationale " L'union fait la force " et le lion enveloppé de notre drapeau, un magnifique écusson aux couleurs nationales.

José Bette

PAROISSES ORPHELINES

Il a lutté courageusement pendant plusieurs années contre un cancer qui a fini par le vaincre : l'abbé Guillaume est mort le 24 décembre dernier. Il était peut-être le dernier curé résident de la paroisse d'Andoy, le dernier de la longue lignée des vingt-sept curés qui se sont succédé au presbytère de la rue Grande depuis 1614 (la liste en a été donnée dans le numéro 18 d'août 1994).

Un parcours scolaire classique

Bure est un charmant petit village ardennais, à deux pas de la Lomme, à l'orée de la forêt de Saint-Hubert. Six cents âmes. Entre Wellin et Grupont. C'est dans ce cadre bucolique que notre futur curé a vu le jour le 8 juillet 1928 et a connu une enfance fort heureuse, aîné d'une famille qui s'est faite nombreuse au fil des ans ; les sept naissances ultérieures se sont étalées de 1930 à 1950.

Parcours scolaire classique : gardiennes à l'école des Filles de Marie de Pesche (le couvent des religieuses qui ont tenu l'école des filles

d'Andoy), primaires à l'école communale avec son père comme instituteur de la troisième à la sixième...et il s'agissait de se comporter en élève modèle quand on était le fils de l'instituteur... tous ses frères sont également passés par là, puis humanités gréco-latines au petit séminaire de Bastogne.

Le petit Gaston était un gamin assez vif, déluré, exubérant, suffisamment studieux et appliqué pour réussir les études qu'il avait choisies. Ses parents lui avaient proposé l'école normale ; il avait préféré le séminaire, sans doute encouragé par ses professeurs de Bastogne qui étaient tous des religieux. Sait-on comment naît une telle



À l'âge de l'école gardienne.



À huit ans ; le premier véhicule d'une série qui sera longue.

vocation ? La décision définitive a été prise en 1947, au sortir de la rhétorique (comme on disait alors) : il resterait à Bastogne pour les deux ans de " philosophie " préparatoires au grand séminaire de Namur ; où il est entré en 1949 pour les quatre ans de " théologie " ; il a été ordonné prêtre en 1953.

1949 a été une date importante pour une autre raison, plus triste ; sa sœur Agnès est morte en juillet, à seize ans...

Dans sa petite enfance, il allait souvent en vacances avec ses sœurs chez ses grands-parents maternels à Villers-sur-Lesse où son grand-père était instituteur ; aller de Bure à Villers c'était une aventure, en tram à vapeur de Bure à Grupont par la ligne Wellin-Grupont, puis en train de Grupont à Villers-sur-Lesse en changeant de train à Jemelle (ligne Jemelle-Houyet).

Le collège de Bastogne était un internat où l'on recevait peu de congés. Les élèves revenaient en famille aux vacances de Noël, de Pâques et d'été, avec parfois un petit congé supplémentaire par trimestre à la Toussaint, au mardi-gras ou à la Pentecôte. Au grand séminaire, retour en famille seulement aux vacances trois fois par an. Pendant le trimestre, l'une ou l'autre personne de la famille venait à Namur lui rendre visite et échanger son linge.

Nous sommes réquisitionnés pour enterrer les morts...

Mai 1940 et décembre 1944, deux mois tragiques dans la mémoire de cet homme qui est entré dans l'adolescence au moment où le monde entraînait dans la guerre. Il a évoqué ces souvenirs en 1998 dans un document qu'il a écrit pour des historiens de son village natal.

" Mai 40. Huit enfants, dont je suis, vont faire leur grande communion dimanche. Dans leurs maisons, le jeudi, on a cuit des tartes. Vivement la fête ! La retraite est commencée et remplace l'école pour ces privilégiés. Vendredi matin, à cinq heures, un vacarme nous réveille, les Allemands bombardent la gare de Jemelle. C'est la guerre, annonce maman. Et ma communion ?... Mon père doit partir... mais maman a décidé de ne pas évacuer...

Dimanche 12 mai. Monsieur le curé est venu me demander de lui servir la messe ; j'étais le seul communiant, les sept autres étaient partis vers la France. Ne ferais-tu pas ta profession de foi, suggère le curé ; alors, je l'ai faite à leur place : je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres...

Il est midi. J'aperçois le premier soldat allemand...

8 septembre 1944. Les Allemands sont partis. C'est la victoire, nous sommes libérés !

Décembre 1944. Depuis quelques semaines les classes avaient pu reprendre à Bastogne. Mais un matin, on l'entend et on le voit à l'agitation des militaires américains casernés dans notre collège, les combats ont repris. Une contre-offensive. Les élèves sont renvoyés chez eux ; le dernier tram à vapeur est plein à craquer ; il n'atteint Marche que très tard et j'arrive à Bure à pied le lendemain... Revoilà les Allemands... Il a beaucoup neigé. La bataille fait rage du côté de Rochefort. De l'étage de la maison, j'observe un combat de tanks sur la route et les champs entre Wavreille et le sommet... La nuit on descend dormir à la cave... Noël est passé. L'a-t-on vraiment remarqué ? Le cœur n'y était pas. Dans la cave, la prière est un peu plus longue... Un matin, à peine sommes-nous remontés de la cave que les obus commencent à tomber. Vite, tous en bas. Nous avons peur, mais les enfants ne pleurent pas... Un obus toutes les deux minutes... Le suivant sera-t-il pour nous ? Ça ne s'arrêtera qu'avec la nuit mais ça recommence le lendemain et le surlendemain... Un obus atteint l'étage de la maison... Nous nous sauvons chez les Pères, à l'écart de la bataille... Des nuits de combats intenses encore puis un matin : Bure est libéré, les Anglais sont partout ; mais il y a beaucoup de tués ; beaucoup de maisons sont détruites ; notre famille est accueillie à la ferme Dufoing.

On jouait avec les armes abandonnées... Il m'est arrivé de confondre une grenade fumigène avec une autre. Je vis toujours. Mais j'ai reçu une solide raclée amplement méritée. J'aurais voulu trouver une boussole...

Un jour, nous sommes réquisitionnés pour creuser les tombes ; nous sommes une trentaine ; une longue tranchée pour les Allemands, des tom-

bes individuelles pour les trois Belges et les Anglais ; les cadavres tordus et gelés sont alignés côte à côte... Mon émotion est très forte devant ces soldats méconnaissables – certains sont brûlés – à peine plus âgés que l'adolescent qui les met en terre.

J'aurais peut-être été, **comme d'autres de ma classe**, parmi les jeunes gens qui ont été massacrés à Bande, si j'avais raté mon tram à Bastogne !... ”.

Pour une meilleure compréhension des événements vécus par Gaston Guillaume adolescent, il m'a semblé utile d'en rappeler le contexte ; vous le trouverez dans le texte en encadré ci-dessous.

Pour mieux comprendre ce qui s'est passé à Bure et à Bande en décembre 1944

La bataille des Ardennes a duré du 16 décembre 44 au 28 janvier 45. Cette contre-offensive allemande, désespérée et inutile, a fait un nombre énorme de victimes (tués, blessés et disparus) : environ septante-six mille chez les Alliés, environ soixante-six mille chez les Allemands, deux mille cinq cents chez les civils belges, tués par les bombardements ou assassinés par les SS ou la Gestapo. Dans la zone belge des combats onze mille maisons ont été détruites.

La bataille de Bure

Les blindés de la 2^e SS Panzer Division allemande sont entrés à Bure le 22 décembre ; les parachutistes de la 6^e division aéroportée britannique y sont arrivés dans la nuit du 30 au 31. Entre ces deux unités, occupant chacune une moitié du village, Bure a été, pendant une dizaine de jours, au centre d'une bataille très dure. Les habitants (un témoin les évalue à quatre cents, surtout des femmes, des enfants et des vieillards...) s'étaient réfugiés dans les caves heureusement très solides d'un établissement religieux situé en dehors du village... Sans nourriture, sans électricité... Ils en

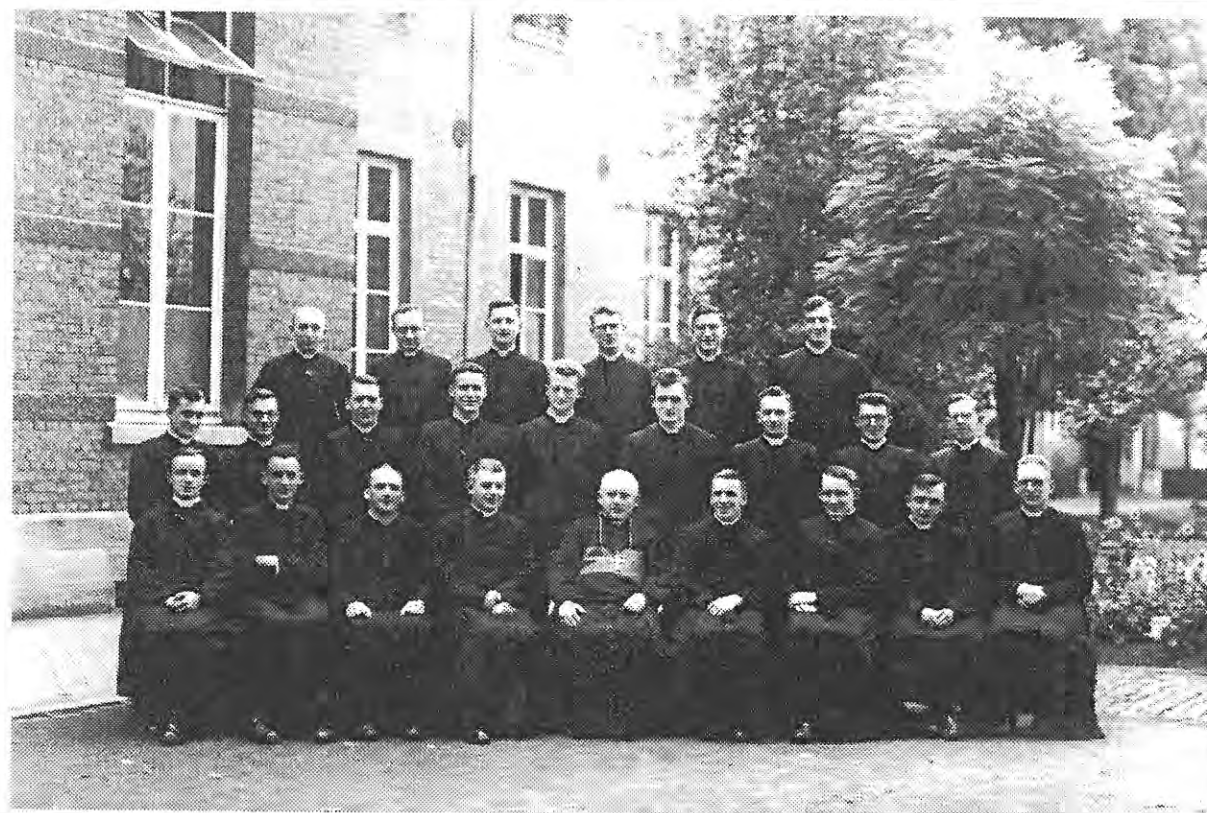
sont arrivés à manger des pommes de terre crues de la réserve des Pères... Des jeunes gens se risquaient de temps à autre au dehors pour aller chercher de l'eau à la pompe dans la cour ou pour traire quelques vaches... Il faisait très froid, jusqu'à moins vingt degrés et la couche de neige était très épaisse.

Le massacre de Bande

Au petit séminaire de Bastogne les cours ont été interrompus le lundi 18 décembre vers dix heures. Tous les élèves ont dû quitter au plus vite l'établissement pour profiter des derniers trains ou des derniers trams vers Marche et Arlon ; sauf ceux qui habitaient la région frontalière (d'où venaient les Allemands). Le mercredi 20 les professeurs ont décidé de quitter la ville. Ils ont formé trois groupes ; l'un d'eux, dirigé par l'abbé Musty (futur évêque de Namur) s'est dirigé à pied vers Marche et est arrivé à Bande le jeudi après-midi. Les jeunes gens y ont été bien accueillis et, fatigués, ont retardé leur départ. Hélas ! le samedi matin, le village était occupé par les Allemands.

Le dimanche 24 un détachement spécial de la Gestapo a arrêté trente-deux jeunes gens et les a assassinés d'une balle dans la nuque dans la cave d'une maison détruite au bord de la route de Marche ; deux résistants d'un village voisin y ont subi le même sort le lendemain. La raison de ce massacre : le commando de représailles avait pour mission d'exécuter trente civils pour venger les trois Allemands tués en septembre dans le bois de Bande par les Résistants. Ces tueurs avaient déjà commis des crimes analogues à Bourcy, Noville et Givry. **Parmi les trente-quatre victimes, il y avait quatre compagnons d'étude de Gaston Guillaume.** Les funérailles ont eu lieu à Bande le 18 janvier.

Source : " La bataille des Ardennes - Les civils dans la guerre " par Luc Rivet et Yvan Sevenans aux éditions Didier Hatier.



La classe terminale du grand séminaire. Gaston Guillaume est assis au premier rang, le 7^{ème} à partir de la droite.

La chapellenie de Séviscourt

À l'époque de l'ordination du jeune Gaston Guillaume l'Eglise de Belgique était bien loin de la pénurie de prêtres dont elle souffre aujourd'hui ; l'évêque pouvait s'offrir le luxe de consacrer un de ses jeunes cadres à une paroisse minuscule : la chapellenie de Séviscourt ; un hameau de cent vingt paroissiens, niché entre Saint-Hubert et Libramont. Le jeune prêtre n'y était pas dépaycé, il restait au cœur de son Ardenne natale... Sa grand-mère maternelle, devenue veuve, est venue y tenir son ménage. Il restera quatre ans à Séviscourt, une sorte de première prise de contact avec une paroisse. En 1957 il est passé d'une micro-paroisse à un doyenné, celui de Gedinne, toujours dans la forêt ardennaise. Le voici pour treize ans vicaire, bras droit du doyen... un vicaire très dynamique, très actif, qui sillonnait à vélo, puis à moto, les paroisses du doyenné ; aumônier de la Jeunesse Rurale Catholique locale et aussi professeur de religion à l'école moyenne de Gedinne.

Il a été nommé curé à Wierde en août 1970 et a repris la paroisse d'Andoy en janvier 1971, après la mort, le 13 décembre 1970, de l'abbé Julien

Parent. Il est alors venu résider au presbytère d'Andoy avec sa maman, veuve depuis un an. La déficience des vocations sacerdotales l'ont amené à prendre progressivement la responsabilité de trois autres paroisses, Sart-Bernard à partir de 1990 puis Dave et Naninne, avec la collaboration à temps partiel de l'abbé Gillet. Ce qui ne l'a pas empêché de redevenir professeur de religion à l'école des Beaux Arts de Namur de 1978 à 1990, date à laquelle il a été pensionné en tant que professeur. Il avait également commencé à donner cours à l'institut de la Providence à Jodoigne en 1977 mais il a dû y renoncer après quelques mois pour des raisons administratives. Il tenait beaucoup à sa fonction de professeur, à transmettre sa foi aux enfants ; il y attachait beaucoup d'importance...

Quand il est arrivé à Wierde, la restauration de l'église romane était acquise mais les travaux ne se sont réalisés qu'en 1975, travaux auxquels il s'est intéressé avec passion et compétence (voir à ce sujet le numéro 22 de décembre 1995) ; à cette époque il a obtenu la modernisation de la décoration intérieure de l'église d'Andoy de même que l'agrandissement et l'aménagement de la salle Lizée ; on lui doit



En procession vers la cathédrale le jour de son ordination.

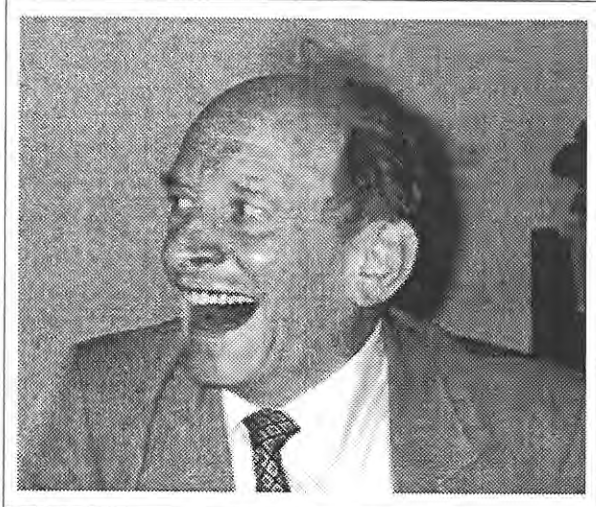
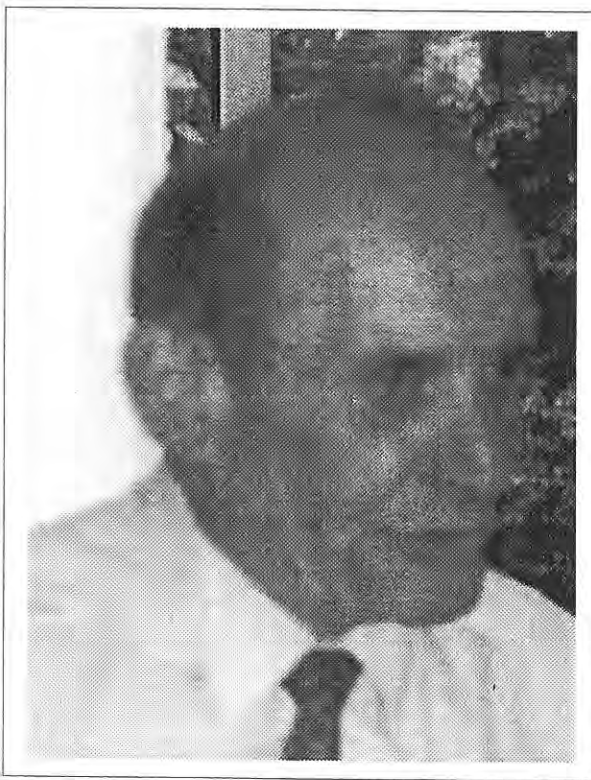
aussi l'installation du chauffage central à l'église et l'électrification des sonneries des cloches.

Une tête d'Ardennais...musicien

L'abbé Gaston Guillaume était une forte personnalité ; comme le dit l'abbé Gillet dans le bulletin paroissial de janvier : " Il laisse le souvenir d'un homme qui ne laissait pas indifférent, d'un grand cœur derrière un abord parfois déroutant ".

À l'occasion du quarantième anniversaire de son ordination Marcel Bertrand a souligné avec éloquence deux aspects de sa personnalité : le prédicateur et le tour-opérateur.

Le prédicateur : " L'abbé Parent avait installé



un système d'amplification, version électronique de l'ancienne chaire de vérité ; mais votre organe vocal se passa rapidement de cette aide artificielle. Ce qui n'empêcha pas les voûtes de l'église de souvent tressaillir aux vibrations puissantes de vos sermons dominicaux. Mais c'est dans les oraisons funèbres que vous vous manifestez avec le plus d'émotion et de vérité. Je suis sûr que Bossuet, sur son petit nuage d'évêque doit être fort dépité de cette concurrence. Vous avez aussi manifesté beaucoup de passion pour exalter les réformes de l'Eglise après Vatican II ".

Le tour-opérateur : " Organisateur et guide infatigable des excursions du groupe des trois fois vingt d'Andoy vous avez toujours le bon mot pour détendre l'atmosphère. Depuis une vingtaine d'années, vous les promenez par monts et par vaux et leur faites admirer les beautés des Ardennes et du Nord de la France : la forêt en automne, des châteaux historiques, les grottes de Han, les villes du Grand-Duché,, la cathédrale de Reims et celle d'Amiens, les floralies de Tournai...Et chaque année, tradition sacrée, un repas de saison : filets de marcottins ou gigues de chevreuil ! ".

Extrait d'une autre intervention à la même occasion, celle de madame Delvaux : " L'Eglise vit en ce moment des heures bien difficiles et je pense que cette situation ne favorise pas votre ministère. Votre cœur de prêtre doit saigner de voir ces églises que vous avez restaurées avec tant de passion de plus en plus désertées. La mentalité des gens a bien changé et les person-

nes plus âgées se sentent un peu désemparées. Dans votre propre diocèse c'est la scission... et vos prises de position en la matière ne sont pas perçues de la même façon par tout le monde. Vos réactions spontanées et très honnêtes sont souvent vives, vos propos sont quelques fois trop critiques et nous qui vous écoutons nous nous sentons perdus ou décontenancés, voire même agressés ou franchement blessés ; il n'est décidément facile pour personne de faire l'unanimité... chacun croyant fermement être dans son bon droit.

Chacun a son caractère spécifique ; vous, monsieur le curé, Ardennais vous êtes né, Ardennais vous resterez. Ceci dit sans vouloir vous offusquer. Impossible de vous changer de tête mais sans elle, monsieur le curé, vous ne seriez plus l'abbé Guillaume ! ”.

Toujours à cet anniversaire madame Seron avait déclamé une jolie poésie de sa composition, en patois, où elle montrait l'abbé Guillaume sous ses jours les plus familiers : en salopette bleue pour les nombreuses transhumances de ses moutons, en cosmonaute pour la récolte du miel de ses abeilles, en pilote de rallye dans ses différentes voitures.

C'était effectivement un chauffeur assez ...impétueux. Alors qu'il était vicaire à Gedinne, il est allé un jour écouter un concert à l'abbaye de Maredsous. À moto. Chacun sait combien la route qui suit la Molignée est sinueuse... Notre vicaire a-t-il pris un peu trop sportivement un de ces innombrables virages ? Il s'est brutalement retrouvé, lui, sa moto et sa soutane au beau milieu de la rivière. On a heureusement pu les repêcher indemnes... La personne qui l'a pris en charge lui a permis d'arriver à temps au concert d'orgue.

On ne peut terminer cette esquisse de portrait sans parler de sa passion pour la musique, spécialement pour la musique d'orgues. Bach, Franck, Mozart étaient ses préférés dont il pouvait écouter les disques, en boucle, indéfiniment... Il a appris le piano à Marche et à Bastogne. Quand il était au grand séminaire, au lieu de se distraire à la promenade hebdomadaire, il prenait des leçons d'orgues chez l'or-



La dernière photo, le 6 novembre, lors du cinquantième anniversaire de son ordination. Comme cadeau d'anniversaire : l'argent d'une collecte dans les cinq paroisses. " Ce sera pour financer l'Appel, a-t-il dit, et s'il reste des sous ce sera pour le pain et le (bon) vin que l'on vous distribuera le jour de mon enterrement ". Ce qui fut fait !

ganiste de la cathédrale. Et comme cadeau pour son ordination, il a demandé un tourne-disques et des microsillons ; c'étaient les premiers disques 33 tours.

Les adieux de l'abbé Kamp

Dits à la messe de funérailles le 27 décembre.
" Ce que nous confions ce matin, à la fois à la terre et à Dieu, c'est un homme ; mais un homme qui a été, et qui restera en principe pour l'éternité, un prêtre. Or, ce caractère sacré (ce sacerdoce) a profondément marqué cet homme qu'était Gaston Guillaume et ce pour le meilleur et pour le pire.

Commençons par ce meilleur.

C'est dans son rôle de prêtre, je crois, qu'il a pu exprimer au mieux ses qualités humaines, ses grandes qualités humaines. Tous ceux qui l'ont connu auront retenu essentiellement cela :

l'homme de cœur qu'il était, sensible, disponible, accueillant, attentif. Et c'est cette même chaleur humaine aussi qui a assuré la réussite de ses sessions de catéchisme aux enfants ainsi que l'attention que l'on prêtait à l'église à ses homélies.

Aussi, avant que d'être un homme consacré à Dieu, il apparaissait comme un homme qui se consacrait aux besoins, aux soucis, aux épreuves, aux deuils comme aux joies de ses paroissiens ; et ce avec le souci premier non de les rendre plus catholiques mais bien de les rendre plus humains et davantage respectueux de l'humain dans les autres ; plus respectueux aussi de ce grand mystère qui repose dans les hommes que nous sommes.

Voilà pour le meilleur en ce qui concerne son sacerdoce.

Quant au " pour le pire " (et sans trop dramatiser quand même) il y a deux aspects, je pense qui ont pu freiner ou gêner son épanouissement " humain ".

Il y a d'abord la fameuse question du célibat sacerdotal imposé à tous les prêtres. Je ne m'attarderai cependant pas sur ce point bien que je sais qu'il pèse, et pèsera, lourdement sur l'avenir du sacerdoce catholique, si avenir il y a.

Il y a un autre grand frein à l'épanouissement du prêtre que, comme tant d'autres, il a dû péniblement ressentir : toute la construction doctrinale (théologique ou dogmatique si vous préférez) qui a alourdi et oblitéré la merveilleuse simplicité du message évangélique. Gaston Guillaume est un prêtre qui est décédé tout au début de notre troisième millénaire ; il a donc connu cette crise profonde et cette souffrance par lesquelles sont passés tant de prêtres de son âge : savoir mesurer, à travers l'exercice quotidien de son ministère, le fossé croissant entre les doctrines officielles de nos catéchismes (y compris le Nouveau Catéchisme qui date d'après le Concile) et les vues, les découvertes, les interrogations des penseurs et des chercheurs d'aujourd'hui.

Il a donc, comme tant d'autres prêtres, souffert de ce décalage croissant entre d'une part les positions souvent pétrifiées, immuables, d'un Magistère ecclésiastique farouchement accroché à son passé et, d'autre part, les progrès de la recherche humaine qui elle ne se fige pas, ne

se sclérose pas dans des vues ou des formules qui se voudraient éternelles mais qui, tout simplement, progresse...

Il m'a semblé impératif de rappeler cela ce jour des funérailles de Gaston Guillaume. Car il n'a pas été curé d'une paroisse mais de cinq. Or on ne trouve ce matin ni dans cette église d'Andoy ni dans aucune des autres paroisses, pas un seul jeune vicaire pour prendre la relève du prêtre qui lui, et c'est là notre grand deuil d'aujourd'hui, s'en est allé ".

Bref commentaire ! Une petite phrase de ce discours est assez stupéfiante : *" La question du célibat sacerdotal pèse et pèsera lourdement sur l'avenir du sacerdoce catholique, si avenir il y a ".*

Au vu des chiffres, l'avenir du sacerdoce catholique est effectivement bien sombre. Au début de l'année académique on dénombrait sept nouveaux séminaristes en Flandre pour treize en Wallonie avec une population totale de quatre-vingt-cinq séminaristes. En 1999 il y avait encore cent dix séminaristes et vingt-six candidats. Par ailleurs on estime que la fréquentation des messes dominicales est passée de treize pour cent en 1995 à moins de dix pour cent aujourd'hui (source : Le Soir du 24 novembre 2003).

Le célibat des prêtres et " les positions pétrifiées d'un Magistère ecclésiastique farouchement accroché à son passé " ne sont, me semble-t-il, pas les seules causes de cette désaffection ; celle-ci n'est qu'un des aspects (religieux) de la formidable mutation que vit notre société... Excusez-moi, je suis en train de sortir du sujet qui était simplement d'évoquer la vie et l'œuvre du peut-être dernier curé de notre ancien village !

G. Donnet

P.S. : Nous regrettons le manque d'intérêt manifesté par l'abbé Guillaume envers l'ASBL et plus particulièrement la revue «Le Crespon» ; nous n'avons pas compris cette attitude qu'il n'a jamais daigné justifier.

**Le module créé par Marie-Jeanne Storm.
Ces photos ont été prises cette année.**



Philippe de Jamblinne en Antarctique.

